



# VIVRE À BALLON – SAINT MARS

## MAGAZINE MUNICIPAL

N°17 Décembre 2023



## Éditorial

L'actualité nationale et internationale ne prête guère à beaucoup d'optimisme et pourtant il y a des moments où chacun met de côté les tracasseries de la vie pour partager des moments plus légers et/ou pour réfléchir à notre environnement quotidien.

Ces derniers mois ont été riches en événements festifs ou culturels avec un point commun à toutes ces manifestations, l'implication de nombreux bénévoles qui œuvrent à leur réussite (fête de la St Jean, stages pour les jeunes au stade municipal, fête de fin d'été, journées du patrimoine, 24h du jeu, journée citoyenne, marché de Noël...).

Dernier-né de ces événements, l'organisation par la commune, en lien avec l'Office de tourisme, de balades théâtralisées au cours de l'été, qui ont rencontré un bel écho auprès des habitants et autres visiteurs. Les acteurs de la compagnie des « Tombés de la lune » nous ont emmenés à la découverte historique et patrimoniale de notre commune ; la petite histoire rencontrant la grande.

Cet événement culturel et touristique a souligné, s'il en était encore besoin, l'intérêt de poursuivre la mise en valeur de notre commune.

La démarche participative de réflexion autour du devenir de trois lieux marquant l'identité de notre commune : place des Halles, place du Champ de Foire, site autour de l'église Saint Médard, a été riche d'enseignements. Cette démarche associant des habitants volontaires a permis de faire consensus sur des aspects pouvant a priori susciter des points de crispations (relocalisation des monuments aux morts, désacralisation possible de l'église Saint Georges, démolition de la maison d'habitation du Prieuré, répartition spatiale des usages sur le Champ de Foire...). Cette démarche faite de compromis donne une feuille de route pour les équipes municipales actuelle et à venir, s'appuyant sur une mise en œuvre progressive et adossée à une programmation pluriannuelle des investissements correspondants.

L'équipe municipale à l'intention de continuer à solliciter la participation active des habitants notamment en matière d'urbanisme au travers de la modification en cours du Plan Local d'Urbanisme de l'ex. commune historique de Ballon,

mais également tout prochainement en ce début d'année 2024. En effet, le préfet de la Sarthe a demandé à toutes les communes de définir sur leur territoire en concertation avec les habitants des zones dites d'accélération des énergies renouvelables (voir invitation insérée dans le présent bulletin municipal).

Parmi tous les dossiers en cours, deux d'entre-eux retiendront particulièrement l'attention de l'équipe municipale en 2024 : le chantier de restructuration des réseaux eaux usées, eaux pluviales et eau potable au droit des rues situées au pourtour du champ de Foire et dont le démarrage est attendu lors du deuxième trimestre ainsi que les projets de réhabilitation de l'école maternelle publique Élisabeth et Robert Badinter et de l'extension de la partie cuisine du restaurant scolaire Nelly Lefèvre.

Le Conseil municipal de Ballon-Saint Mars vous souhaite d'excellentes et chaleureuses fêtes de fin d'année.

**Votre Maire, Maurice VAVASSEUR**

### Identité de la commune

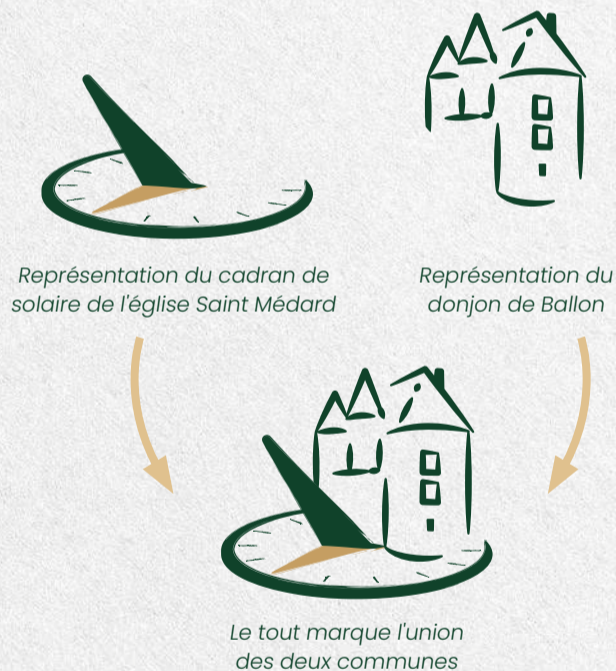
La commune nouvelle de Ballon-Saint Mars est née de la fusion des deux communes de Ballon et Saint-Mars-sous-Ballon au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il était temps de lui trouver une identité visuelle. Voilà qui est chose faite. Vous avez d'ores et déjà pu le remarquer, le bulletin municipal s'est paré de nouvelles couleurs et du logo de Ballon-Saint Mars. Ce travail a demandé de longs mois de réflexion, la commission communication ayant à cœur de doter la commune d'une identité unique et facilement identifiable, c'est pourquoi deux emblèmes des communes historiques ont fusionné pour former ce logo, le donjon de Ballon et la table gnomonique datant de 1699 de l'église Saint Médard qui, elle, date du XIII<sup>e</sup> siècle. Les couleurs de ce logo sont également en lien avec ce qu'est la commune de Ballon-Saint Mars, une commune avec un riche patrimoine bâti, et donc des tons « pierre » mais aussi axée sur la nature et donc des tons « vert ».

Ce travail a été réalisé par la société mancelle Lcom d'après les orientations définies par la commission communication. Cette identité va être déclinée au

fur et à mesure sur l'ensemble des outils de communication de la commune et notamment sur le nouveau site internet qui est en cours de finalisation par la même société.

Montant global de l'opération : logo + site internet : 5310,24€. À noter que dans le cadre de France Relance, la commune a obtenu une subvention d'un montant de 12 096€ sur une dépense de 15 764,34€ HT comprenant également la création d'un portail pour les familles, et la mise en place d'une messagerie sécurisée ce qui induit un reste à charge pour la commune de « seulement » 3668,34€ pour l'ensemble de l'opération.

Maquette du site internet



## Hommage à

### Lucette Gallet



Décédée le lundi 20 novembre dernier à l'âge de 83 ans, Lucette Gallet a été une personnalité très impliquée dans la vie locale, aux engagements multiples sur les plans professionnel (exploitante agricole avec son mari Michel au lieu-dit « Le Grand Moray »), associatif et municipal.

Sur le plan professionnel en participant aux activités de différentes CUMA locales (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole), au GDFA (Groupement de Développement Féminin Agricole), groupes de proximité permettant aux agricultrices de comprendre l'évolution de leur métier, d'échanger, de mettre en commun leurs préoccupations, leurs savoir-faire et compétences, de créer des liens et de développer des complémentarités.

Sur le plan associatif en prenant une part active au sein de diverses associations parmi lesquelles :

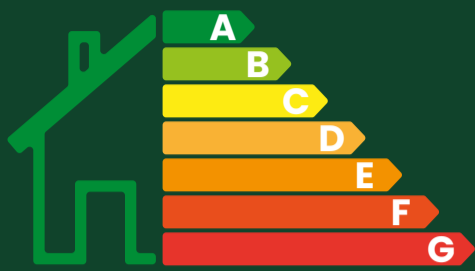
- Le centre social de l'ex.canton de Ballon où Lucette fut une vice-présidente dès la création en 1982 et ce pendant 20 ans aux côtés de Jean-Claude Boulard, conseiller général, faisant de cette structure au fil des années un partenaire incontournable de la politique sociale de notre territoire.
- L'association Générations Mouvement dont Lucette a assuré la présidence de la section ballonnaise de 2011 à 2014 avec la préoccupation, à travers diverses activités, de conforter les liens entre les adhérents.
- Le comité de jumelage Ballon-Billinghay, preuve de son ouverture et de sa curiosité envers d'autres cultures ou encore le comité des fêtes où elle aimait se fondre en apportant son aide au sein de l'équipe de bénévoles.

Sur le plan municipal, Lucette fut une conseillère municipale de 1989 à 2014, représentant la commune au Centre Communal d'Action Sociale, au conseil d'administration de la maison de retraite, au syndicat du bassin de l'Orne Saosnoise, à l'Association Foncière de Remembrement... Lucette fut adjointe au

maire, aux côtés de Michel Lalos, de 2001 à 2008, en charge du cadre de vie. Éluée municipale de proximité, Lucette voit aujourd'hui son action prolongée avec la présence de sa fille Christine au sein de notre équipe municipale comme conseillère déléguée elle aussi au cadre de vie.

Nommée chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole en juillet 2015 par Stéphane Le Foll, alors ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et porte-parole du gouvernement, Lucette a été une femme engagée au service de ses concitoyens dont toute l'action, notamment dans les domaines de la solidarité et de la convivialité, s'est toujours inscrite, guidée par le souci de l'efficacité, dans une démarche empreinte de réflexion, d'humilité et d'une grande discrétion.

À Michel son mari, à Christine et Laurence, ses filles, à Léo, Cloé et Justine ses petits-enfants, nous exprimons toute notre sympathie.



## Diagnostics thermiques

Différents diagnostics thermiques ont été réalisés au cours de l'été dans un certain nombre de bâtiments communaux par le bureau d'étude Puissant Energies pour un montant de 8880€HT, financés à hauteur de 50% par des certificats d'économie d'énergie dans le cadre d'une procédure conduite à l'échelle du pays du Mans.

Ces diagnostics visent à améliorer la performance énergétique des bâtiments à partir de l'analyse des consommations liées aux systèmes de production de chauffage et de fourniture d'eau chaude sanitaire, de ventilation, d'éclairage, à identifier les zones de déperdition thermique... Ces constats permettent de définir différents scénarios en termes de travaux d'isolation et de choix de sources d'énergie (solaire photovoltaïque ou thermique, bois énergie, géothermie, pompes à chaleur...) qui permettront des coûts de consommations plus faibles.

Ces diagnostics sont également nécessaires et un préalable à tout projet de réhabilitation. C'est donc à cet effet qu'ils ont été réalisés sur les bâtiments suivants : mairie/bibliothèque municipale, MJC Joël Sadeler, salle communale Michel Lalos, ex.trésorerie, école maternelle, restauration scolaire, salle polyvalente et ex.mairie annexe de Saint Mars.... Ils seront également utiles à l'étude d'opportunité qui sera prochainement lancée par la commune, concernant un possible réseau de chaleur alimenté à partir d'une chaufferie bois desservant les bâtiments communaux et communautaires situés aux abords de la place de la République, voire plus (collège, résidence Bel Air, Halle aux sports...).



## Maisons fissurées : recours de la commune

**La demande de reconnaissance pour l'année 2022 de l'état de catastrophe naturelle au titre du Retrait Gonflement des Argiles (R.G.A.) pour la commune de Ballon-Saint Mars a été rejetée (comme pour la très grande majorité des communes sarthoises) par la Commission Interministérielle par arrêté publié au Journal Officiel du 14 septembre 2023.**

La demande de reconnaissance est analysée au regard de données géotechniques (la commune de Ballon-Saint Mars fait partie des 37 communes les plus exposées en Sarthe au phénomène de retrait-gonflement) et météorologiques. L'arrêté publié au Journal Officiel considère que le critère météorologique n'est pas satisfait alors même que la commune a bien été en situation de sécheresse sur l'année 2022 comme en attestent les nombreux arrêtés préfectoraux qui ont placé certains bassins hydrographiques dont celui de l'Orne Saosnoise sous le régime de limitation ou de suspension temporaire des usages de l'eau. C'est pourquoi, la commune a effectué début novembre un recours gracieux auprès du Ministère de l'Intérieur afin que soit réétudiée sa demande de reconnaissance et a invité les foyers touchés par le phénomène du Retrait Gonflement des Argiles à faire de même ; cette reconnaissance conditionne une prise en charge par les assurances.

## Mise en sécurité du réseau d'assainissement Rue de Gaulle

Suite à un passage caméra fin septembre par la société Pigeon, exploitante du réseau d'assainissement collectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, il s'est avéré que le réseau unitaire (eaux pluviales et eaux usées) rue du Général de Gaulle (tronçon compris entre les rues Carnot et de la Libération) était très dégradé et présentait un risque d'effondrement. Une neutralisation de la circulation, à titre préventif, a été mise en œuvre jusqu'aux vacances de la Toussaint qui ont été mises à profit pour effectuer le renouvellement de la canalisation pour un montant de 33000€HT imputé sur le budget annexe de l'assainissement.

Cette intervention a souligné la pertinence des travaux à venir de restructuration du réseau unitaire en centre-bourg dans le secteur autour du champ de foire. Le dossier technique comprend la réalisation par la commune d'un réseau d'assainissement en séparatif (eaux usées et eaux pluviales) pour un montant estimatif de 1300000€HT et le renouvellement du réseau d'eau potable par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) des Fontenelles pour un montant estimatif de 600000€HT.

Ce programme de travaux sera accompagné financièrement pour la partie assainissement - eaux usées à

hauteur de 30 % par l'Agence de l'Eau et à hauteur de 10 % par le conseil départemental.

La consultation des entreprises sera lancée au début de l'année 2024 pour un démarrage prévisionnel au cours du deuxième trimestre. Au préalable, une réunion sera organisée à l'attention des riverains concernées afin de présenter le contenu et le déroulement des travaux ainsi que l'accompagnement technique et financier qui pourra être mis en place afin de leur permettre de mettre en conformité leurs installations intérieures si nécessaire.



## Travaux de réfection de maçonneries à la Mairie et au calvaire

### Façades de la mairie et de la bibliothèque municipale

Certains n'auront pas manqué de constater la dégradation au fil du temps des enduits en pied de façade du Pavillon de Lansac ainsi que sur les contreforts de la bibliothèque municipale. Mauvaise formulation ou mal-façonnage lors de la mise en œuvre des enduits il y a plus de 20 ans ? À défaut d'en trouver la raison, les enduits ont fait l'objet d'un piquetage afin d'en assainir, pendant plusieurs mois, le support. De nouveaux enduits à la chaux hydraulique ont été appliqués par l'entreprise Hardouin Patrimoine. Le trottoir en pied de façade a été dégagé des anciens pavés pour laisser la place dans quelques semaines à des plantations type vivaces, offrant ainsi un peu plus de végétation dans cet espace quelque peu minéral.



### Calvaire en bas du vieux Tertre

La commune, propriétaire de la parcelle correspondante, est à ce titre en charge de son entretien. C'est pourquoi des premiers travaux de dégagement et de piquetage des parties maçonnées (murets et assise du calvaire) ont été entrepris lors de la journée citoyenne en septembre 2022. Ayant déjà effectué la réfection d'un muret consécutivement à une sortie de route d'un automobiliste, le conseil municipal a confié à l'entreprise Hardouin Patrimoine le soin de procéder au re-jointement à la chaux des moellons sur les autres éléments de l'édifice. Par ailleurs, Bruno Barbet a réalisé un nouveau portillon en fer forgé. Enfin, l'une des deux statues descellées consécutivement à un acte de malveillance a retrouvé sa place initiale.



## Sécurisation de la traversée de la Rue d'Orne

Les travaux d'amélioration de la sécurité au sein du hameau de la Rue d'Orne ont vu leur concrétisation au cours du mois de décembre :

- renforcement de la signalisation sur la RD 300 en traversée du hameau avec la matérialisation de deux passages piétons supplémentaires à chaque extrémité avec mise en accessibilité des trottoirs correspondants,
- pose de panneaux de signalisation (panneau danger passage piétons),



- peinture rétro-réfléchissante des bordures de trottoirs,
- installation de panneaux lumineux rappelant la limitation de vitesse à 50 km/h,
- suppression des garde-corps (croisillons bois) et maintien des potelets bois signalés à l'aide de collerettes rétro-réfléchissantes.

À noter que la matérialisation de bandes de résine gravillonnée de part et d'autre des passages piétons est différée dans le temps ; en effet, le service des routes du Conseil départemental a fait part de son intention d'effectuer, au plus tard en 2025, une réfection complète de la chaussée sur la base d'un revêtement en enrobé.

Ces différents aménagements ont été accompagnés par une réfection de la chaussée du chemin des Enclos ; un revêtement en enrobé vient de se substituer au revêtement précédent constitué d'un sable stabilisé dit renforcé mais fragilisé au fil des années par le ruissellement des eaux pluviales.

L'ensemble des travaux exécutés par les entreprises Colas et Traçage Service s'élève à 33000€HT, une subvention de 6266€ ayant été obtenue au titre du produit des amendes.



## Curage de la station d'épuration

La station d'épuration des eaux usées située en contrebas du donjon, route de Mézières-sur-Ponthouin, a été mise en service en 1981. D'une capacité de 1850 équivalents habitants, elle est constituée de trois bassins respectivement de 2700 m<sup>3</sup>, 300 m<sup>3</sup> et 285 m<sup>3</sup>. Cette station fonctionne sur le principe du lagunage naturel ; le premier bassin étant équipé de deux turbines afin d'aérer le milieu et ainsi favoriser la vie microbienne. Le rejet des eaux traitées s'effectue dans la rivière l'Orne Saosnoise. Une étude bathymétrique (mesure de la profondeur d'un bassin) réalisée en 2021 a montré la nécessité de curer les trois bassins, soit au total 3285 m<sup>3</sup> de boues.

Diverses solutions sont envisageables concernant l'évacuation des boues. Leur valorisation agricole via l'épandage en est une. Cette solution a localement été retenue car la nature des sols, le contexte environnemental et les cultures pratiquées sont adaptés à cette pratique. Mais également parce que quatre exploitants situés sur la commune (MM. Duluard, Pissot, David et Pottier) ont accepté de recevoir les boues de la station d'épuration. Toutes les parcelles concernées ont fait l'objet d'une étude environnementale et pédologique (étude des constituants du sol) conduisant à une surface épanchable d'environ 60 hectares. Une analyse des boues

avant épandage et un bilan agronomique à l'issue ont été fournis à chaque exploitant.

Les travaux de curage ont été réalisés et pris en charge par la société Pigeon Eau et Solutions dans le cadre du contrat d'affermage qui lui a été confié par la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée de neuf années. Cette opération qui sera à renouveler dans une dizaine d'années va permettre la poursuite du bon fonctionnement de la station d'épuration et contribuer à la préservation de la qualité des eaux du milieu récepteur, en l'occurrence celles de l'Orne Saosnoise.



## Travaux de voirie rue de Moulins

Visant à canaliser le ruissellement des eaux pluviales lors de fortes intempéries, les travaux de voirie rue de Moulins entre le n°21 et l'intersection avec la rue Andréas Valiquet ont démarré au début du mois d'octobre. Cette opération comprenant la pose de bordures, la création d'avaloirs et la mise en œuvre d'un tapis d'enrobé s'est effectuée en deux temps afin de prendre en compte la période de livraison des récoltes de maïs aux établissements Maudet. Un certain nombre de riverains ont profité de cette opération pour améliorer, en partie privative, le revêtement de leur accès véhicules, facturation leur en étant faite par l'entreprise Colas en charge des travaux.

Le chantier a été achevé et réceptionné à la mi-décembre. Le montant des travaux s'est élevé à environ 86000€HT auxquels il convient d'ajouter la prestation d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage, 2040€HT, de l'Agence



des Territoires de la Sarthe. Cette opération a bénéficié d'un financement à hauteur de 38308€ de la part de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

## Démarche participative « Ballon-Saint Mars et Vous »

Comme cela a été évoqué dans le précédent bulletin, l'équipe municipale, dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », a lancé une réflexion sur le devenir de trois secteurs situés à l'intérieur de l'agglomération : la place des Halles, le Champ de Foire ainsi que le site autour de l'église Saint Médard.

Cette démarche a fait l'objet au cours de l'été d'une enquête auprès des habitants et la possibilité leur a été donnée de mieux connaître les lieux lors de deux visites. Près de 120 questionnaires ont été retournés en mairie et ont fait l'objet d'une exploitation par l'agence Auxilia, laquelle accompagne la commune dans cette réflexion. Afin de poursuivre la démarche, deux ateliers rassemblant des habitants volontaires, se sont déroulés successivement les 5 octobre et 9 novembre 2023 à partir de 18h30.

Le premier atelier, organisé autour de trois table-rondes a réuni plus d'une soixantaine de participants qui se sont emparés des différents éléments et propositions issues de l'enquête. Ils ont procédé à l'analyse des enjeux, confrontant les différents points de vue et se sont accordés sur les orientations à envisager tout en soulignant les points de vigilance. Ce travail en sous-groupes s'est traduit par des échanges riches et variés, souvent animés mais toujours dans le respect et l'écoute de l'autre.

Le second atelier qui s'est déroulé en séance plénière a réuni une quarantaine de participants et de représentants, en qualité d'experts, de partenaires tels que le CAUE, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Conseil départemental, le chef de projet « Petites Villes de Demain », l'Office de tourisme... À partir des propositions émises lors de la précédente séance, cet atelier a eu pour objet, pour les trois lieux, de consolider et prioriser les orientations à suivre, en tenant compte de ce qui fait consensus, de ce qui pose questions, n'est pas retenu ou n'est pas prioritaire.

À ce stade et de manière non exhaustive et synthétique, ce qui fait consensus :

- **Secteur place des Halles :** apaiser la circulation aux abords de la place, faire de la place un lieu convivial, agréable et végétal, débarrassé du stationnement (sous réserve de le compenser à minima à l'identique à proximité) et incluant un déplacement du monument aux morts. Le principe d'une possible désacralisation de l'église Saint Georges et d'une reconversion de cette dernière en lieu à vocation culturelle est posé.

- **Site autour de l'église Saint Médard :** travailler à une offre de tourisme vert en valorisant les équipements existants (restaurant, meublés de tourisme, salle polyvalente...), les espaces naturels environnants (halte pour les randonneurs, aire de pique-nique, théâtre de verdure...). Réfléchir à une offre culturelle et patrimoniale en lien avec le donjon et l'église Saint Médard dégagée, au nord, par la démolition du prieuré. Identifier un ou des porteurs de projets pour exploiter le presbytère (l'accueil de l'office de tourisme étant un objectif recherché) et le corps de ferme du prieuré pour des activités complémentaires (coworking, conciergerie, artisanat d'art...).

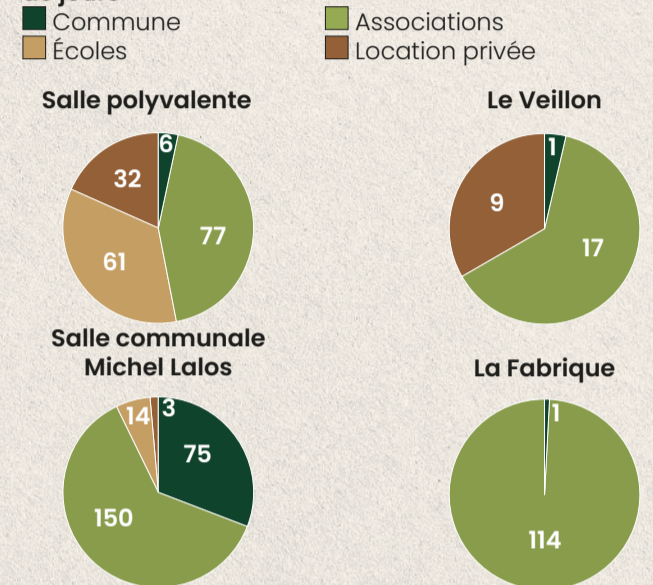
- **Champ de Foire (site inscrit) :** redonner pour partie à ce lieu sa fonction originelle d'espace de promenade et d'îlot de fraîcheur (remplacement des arbres sur le talus, installation de mobiliers : bancs, tables...). Optimiser la capacité actuelle du stationnement par des emplacements végétalisés de part et d'autre de l'entrée, sécuriser les cheminements



## Utilisation des salles communales

Comme chaque année, le 10 octobre dernier, l'ensemble des associations communales était convié à l'élaboration du calendrier des fêtes afin d'organiser notamment l'occupation des différentes salles et espaces communaux lors des différentes manifestations. Les salles sont régulièrement occupées par les associations. Il est essentiel d'établir ce planning afin de permettre à chacun d'organiser convenablement ses activités mais aussi d'identifier les disponibilités des salles pour des locations privées.

### Utilisation des salles communales en 2023 en nombre de jours



La salle communale Michel Lalos et la salle polyvalente sont les plus utilisées. Il convient d'y faire quelques travaux d'entretien.

La salle communale Michel Lalos, après avoir vu ses stores et rideaux intégralement renouvelés en 2022, aura droit à une restauration du mur la séparant de la salle des associations, celui-ci présentant de nombreuses fissures et ne permettant pas une projection convenable de documents.

La salle polyvalente va également faire l'objet de travaux de rafraîchissement, ses murs intérieurs seront repeints et les rideaux occultants seront supprimés. Divers matériels et accessoires de cuisine vont également être renouvelés (armoire, vaisselle...).

piétonniers, faciliter l'accueil d'un marché de producteurs locaux (chalets temporaires mis à disposition), apaiser la circulation aux abords du Champ de Foire et de l'école maternelle.

Le comité de pilotage du 19 décembre dernier a permis de présenter et de conforter ces différentes orientations auprès de l'ensemble des partenaires institutionnels (État, Conseil départemental, Conseil régional, Banque des Territoires, Pays du Mans, Communauté de communes, chambres consulaires...) et autres partenaires locaux (équipe paroissiale, office de tourisme, association ABIACA, collectif « Patrimoine Ballon-Saint Mars », donjon...). Rappelons que cette démarche participative a bénéficié dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » d'un cofinancement du Conseil départemental et de la Banque des Territoires.



## À propos de granges

Trois granges situées sur la commune ont fait l'objet récemment d'un état des lieux par la commission communale des travaux dont les orientations ont été validées par le Conseil municipal.

• **Grange chemin du Moulin de Thouars** : acquise lors de la création du parcours pêche le long de l'Orne Saosnoise, cette grange est devenue au fil du temps un endroit de stockage de matériaux divers et variés. Bien qu'intéressante du point de vue architecturale (ancien lieu de séchage de tuiles en terre cuite ?), la grange est dans un tel état de dégradation et de vétusté que la commission a proposé de procéder à sa démolition. Seules les tuiles seront récupérées pour un usage sur d'autres bâtiments communaux.



• **Grange station d'épuration route de Mézières** : cette grange située sur la prairie jouxtant la station d'épuration présente un intérêt en termes d'éco pâturage. Sa réhabilitation au niveau de la couverture et du bardage bois sera imputée sur le budget annexe de l'assainissement collectif.



• **Grange dite « Lembert »** : du nom de ses anciens propriétaires, cette grange est accolée au cimetière communal rue de Moulins et a vocation à en devenir un élément rattaché sur des fonctions de sanitaires publics et lieu de rassemblement pour les familles. Les façades constituées pour partie de planches non délignées seront restaurées.



## Journée citoyenne

La troisième journée citoyenne s'est déroulée le 23 Septembre 2023. Les six ateliers organisés ont permis la réalisation de travaux divers. Des plantations de vivaces ont été effectuées rue Saint Laurent, des clôtures en ganivelle bois ont été installées de chaque côté des passages piétons ainsi que des treillages sur lesquelles les variétés de plantes grimpantes s'accrocheront. Des peintures ont été réalisées à l'école maternelle publique Elisabeth et Robert Badinter, ce qui a permis de mettre en couleurs la petite cabane, d'appliquer une seconde couche aux petits mobiliers extérieurs et de rafraîchir les traçages au sol. Au groupe 3, rue du Général de Gaulle, les traçages au sol ont eux aussi eu droit à une réfection.

Les bénévoles de l'atelier Déco ont laissé libre cours à leur imagination pour créer de nouvelles réalisations pour Noël et Halloween. Elles ont été installées pour Halloween et pour les fêtes de fin d'année, vous pouvez les voir actuellement installées dans différents lieux de la commune. D'autres bénévoles ont emballé des paquets cadeaux qui sont placés dans les petits sapins, dans les jardinières et dans les haies. Un petit groupe avait choisi de nettoyer les rues de la commune. La salle communale Michel Lalos, préparée par les bénévoles a accueilli les volontaires pour partager un excellent repas dans une ambiance chaleureuse. L'équipe municipale remercie tous les bénévoles qui ont œuvré à l'embellissement de la commune.





## Atelier décorations

Depuis septembre 2021, le groupe des bénévoles de l'atelier Déco continue de se retrouver avec comme objectif de créer de nouvelles réalisations en bois : une maison de pain d'épice, des rennes et divers sujets venant compléter les décorations existantes et les illuminations de Noël.

Autre nouveauté, cette année, le rond-point de la gendarmerie a été agrémenté d'un décor d'hiver, un petit chalet de montagne avec ses skieurs. D'autres créations ont été installées dans divers lieux de la commune, notamment sur le champ de foire, la cour de la mairie et les abords des sites scolaires. Les bénévoles créent actuellement des décorations qui accompagneront les différents temps forts de l'année (Jeux Olympiques, Halloween, Fête de fin d'été...).

Les bénévoles de l'atelier remercient les personnes qui ont participé à la journée citoyenne ainsi qu'à l'installation des décorations sur les différents sites.



## Végétalisation des cimetières

Lancée en 2022, la végétalisation des cimetières est à présent bien avancée. Simultanément à l'engazonnement des allées, les pourtours des tombes ont été plantés de vivaces par des élus, des habitants et les agents des services techniques. Chaque cimetière a été « découpé » en quatre zones qui ont été plantées successivement en 2022 et 2023, au printemps et à l'automne. Les dernières plantations ont eu lieu en novembre dernier, venant achever la végétalisation de ces espaces autrefois très minéraux. Les prochains travaux concerneront les allées centrales afin de permettre la circulation des véhicules des entreprises funéraires. Une étude a été réalisée par l'Agence Technique des Territoires de la Sarthe (ATESART). Elle a été présentée au conseil municipal en novembre. Les différents scénarios de cette étude vont conduire à

un travail de réflexion quant au choix des matériaux à mettre en œuvre en lien avec la nécessité de canaliser le ruissellement des eaux pluviales, voire de faciliter leur infiltration.

Quelques arbres de haut-jet seront plantés au cours de l'hiver côté dépôt communal pour le cimetière situé rue de Moulins. Quant à l'autre site funéraire situé rue du Cimetière, le conseil municipal a décidé de remplacer les haies arbustives situées à l'intérieur, longitudinalement de chaque côté, par des vivaces en pied de clôture. En effet, constituées d'essences bocagères ayant vocation à l'origine à se développer en port libre, la commune a dû se résoudre au fil des années à les tailler régulièrement, ce qui nuit progressivement à l'état sanitaire des végétaux.



## Chantal Evrard, agent de la collectivité depuis 20 ans

Engagée initialement par la commune en 1994 dans le cadre de contrats aidés (dispositifs gouvernementaux permettant un allègement de charge pour la collectivité), Chantal a intégré définitivement la collectivité en septembre 2002 au grade d'Agent technique. Sa fidélité dans l'exercice de ses missions lui vaut aujourd'hui la médaille d'honneur communale pour ses vingt années de service dans la fonction publique territoriale.



Chantal, par ses aptitudes dans de nombreux domaines, est le couteau suisse de l'équipe municipale ! Elle assure le portage de repas à domicile depuis 1998, vient en aide à la restauration scolaire et accompagne les enfants lors du transport scolaire entre les différents sites. Elle assure également l'entretien des bâtiments communaux, tâche ô combien ingrate lorsque certains lieux extérieurs subissent des dégradations de la part d'individus malveillants... De plus, Chantal est la cheville ouvrière préparant et assurant le bon déroulement des vins d'honneur lors des différentes cérémonies à l'initiative de la commune.

Ainsi, Chantal est un peu celle qui exerce une fonction de maîtresse de maison, traitant les problèmes du quotidien et veillant à la qualité du cadre de vie de ses collègues, des élu·es au sein de la mairie et plus largement des usagers.

Toujours souriante, dévouée, bienveillante à l'égard de tous, Chantal fait montre d'une polyvalence à toute épreuve et mérite amplement toute notre reconnaissance.

## Repas des cheveux d'argent

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a convié nos concitoyens âgés de plus de 70 ans au traditionnel repas des cheveux d'argent le dimanche 1<sup>er</sup> octobre à la salle communale Michel Lalos.

Ils se sont retrouvés pour partager le repas préparé par le personnel communal du restaurant scolaire. Au menu du jour : salade nordique, bourguignon et cheesecake caramel au beurre salé.

Une animation musicale était également proposée. Ce moment convivial s'est déroulé dans une très bonne ambiance rythmée par les chants des uns et des autres.

**Prochain rendez-vous des cheveux d'argent, le mercredi 27 mars à partir de 14 h pour le goûter animé par les Miss'Tinguettes.**





**CHAUFFAGE  
SANITAIRES ET PLOMBERIE  
ÉLECTRICITÉ  
CLIMATISATION VENTILATION  
ENTRETIEN DÉPANNAGE**

Artisans **ARTIPOLE**

PLOMBERIE LONGONIENNE  
ZA du Saosnois  
72600 MAMERS et 72290 BALLON-SAINT MARS

Tél. 02 43 33 44 17  
www.la-plomberie-longonienne.fr



**PRESS'MANO**  
TABAC PRESSE FDJ

3 rue du Général Leclerc  
72290 BALLON-SAINT-MARS

02 43 27 30 22  
voutier.nathalie72@gmail.com





## Réhabilitation du logement communal au n° 7 - 9, rue François Nicolas

La commune a confié à l'association SOLIHA Pays de La Loire une étude de faisabilité concernant la réhabilitation du logement communal situé 7-9, rue François Nicolas, immeuble adossé au restaurant « O'Bistrot de St Ellier ».

Cette étude de faisabilité vise à proposer des possibilités d'aménagement au regard de l'organisation actuelle du bâtiment, à définir et à estimer le programme des travaux nécessaires ainsi qu'à proposer des solutions de montage financier.

Un premier soutien financier à hauteur de 80 % de la part du Conseil départemental et la Banque des Territoires a déjà été accordé au printemps 2023 dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » pour la réalisation de cette étude chiffrée à 4650€HT.

L'étude de faisabilité a démarré en mai 2023. Les premières investigations sur l'état du bien ont conduit la commune et SOLIHA à privilégier, en termes d'équilibre d'opération, une réhabilitation comprenant deux logements et à envisager des diagnostics techniques complémentaires afin de fiabiliser l'étude de faisabilité.

Ces besoins complémentaires ont concerné la réalisation de diagnostics amiante et plomb ainsi qu'un diagnostic structure pour un montant de 7020€HT subventionné également à hauteur de 80% par les mêmes partenaires financiers.

Le résultat et l'examen de l'ensemble des diagnostics ont permis d'arrêter un scénario en termes de répartition spatiale des deux logements. Le scénario, plus fonctionnel, retenu par le conseil municipal s'appuie sur un logement type T3 de 78 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée et un studio de 33 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage plus combles.

Le chiffrage définitif des travaux ajouté au montage financier de l'opération sera transmis en début d'année au conseil municipal, lequel aura à se prononcer sur la suite à donner à ce dossier.



## Distribution des sacs verts à ordures ménagères

La distribution des sacs verts s'effectuera à la mairie de Ballon-Saint Mars, Espace François Mitterrand aux dates suivantes :

- mercredi 3 janvier 2024 de 9h à 12h
- vendredi 5 janvier 2024 de 15h à 19h
- samedi 6 janvier 2024 de 9h à 12h
- mercredi 10 janvier 2024 de 9h à 12h
- vendredi 12 janvier 2024 de 15h à 19h
- samedi 13 janvier 2024 de 9h à 12h



## Recensement de la population en 2024

Cette année, la commune va réaliser le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier jusqu'au 17 février 2024

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

La commune de Ballon - Saint Mars sera divisée en cinq secteurs. Les cinq agents recenseurs retenus pour cette opération sont Alain Bontemps, Stéphanie Delineau, Martine Fouillet, Justine Garnier et Isabelle Nguyen. Nicolas Bottras, directeur général des services, sera épaulé par Marie-Annick Lemaire pour l'organisation et la coordination du recensement de la population locale.



Les agents recenseurs :

De gauche à droite : Martine Fouillet, Isabelle Nguyen, Stéphanie Delineau, Alain Bontemps, Marie-Annick Lemaire, Justine Garnier et Nicolas Bottras.

## Recensement citoyen

**Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous devez obligatoirement faire votre recensement citoyen à compter de votre 16<sup>e</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> mois qui suit.**

### Comment faire son recensement ?

- En mairie avec les documents suivants : votre carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour et un justificatif de domicile

### Après avoir fait votre recensement citoyen.

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25<sup>e</sup> anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18<sup>e</sup> anniversaire et pourrez alors voter.

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

### Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

**Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie : 02 43 27 30 21**

**Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).**

## Travaux de voirie VC 10



Nous en faisons état dans le précédent bulletin municipal. La voie communale n°10 dans le tronçon compris entre l'intersection de « la Croix du Jarossay » et le chemin du « Roussigner » a fait l'objet au cours du premier trimestre de travaux de réfection de la chaussée sur un linéaire d'environ 2 km 500. Dernière phase en septembre dernier : l'entreprise Eiffage a effectué la mise en œuvre d'un enduit routier bicouche, un revêtement superficiel destiné à servir en même temps de couche de roulement pour les véhicules et de couche d'étanchéité pour la structure de la chaussée.



**MJ Plaque**

Plaquiste Jointeur neuf et rénovation

Le Grand Moray  
72290 Ballon Saint-Mars

**Jimmy Montagne**

Platrerie Isolation  
Aménagement de Combles  
Pose Menuiseries Int./Ext.

**mj.plaque@hotmail.com**

**06 50 97 14 06**



## La Bicoque

Anaïs Vallée et Arthur Robin, originaires respectivement de Montbizot et Aigné, ont installé leur entreprise La Bicoque au 12 rue de Moulins depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Leur société, spécialisée dans l'aménagement et la location de vans, a vu le jour au Canada, le pays où les deux étudiants d'alors se sont pris de passion pour la vie itinérante après la période de la crise sanitaire.

Anaïs et Arthur ne se destinaient pas à travailler dans ce domaine. Anaïs est diplômée d'un master en biologie et Arthur, avait pour projet de reprendre ses études d'ostéopathie au Canada. Ils se sont lancés dans une aventure nouvelle, la création de leur première entreprise Wild Goose outre Atlantique avec laquelle ils ont aménagé différents véhicules.

De retour en France pour retrouver leurs familles, Anaïs et Arthur, après avoir vendu leurs véhicules aménagés, ont pu acquérir du matériel, notamment une machine de découpe de bois, pour installer leur entreprise. Le couple est actuellement en attente de la livraison de plusieurs véhicules japonais qu'ils vont aménager et mettre à la location à compter du printemps 2024. Les deux artisans attachent une importance particulière à l'origine des matériaux employés, aussi, ils utilisent un maximum de matériaux naturels ou issus du réemploi, comme par

exemple de la laine de chanvre et du liège projeté pour l'isolation des véhicules qu'ils aménagent.

Leur entreprise proposera la vente d'accessoires de camping-car à court terme et le couple ambitionne de la voir devenir un lieu communautaire permettant aux personnes souhaitant aménager leur propre véhicule d'utiliser leurs matériels.

**Adresse : 12 rue de Moulins, 72290, Ballon-Saint Mars**  
**Lundi: 9h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00**  
**Mardi: 9h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00**  
**Mercredi: 9h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00**  
**Jeudi: 9h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00**  
**Vendredi: 9h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00**

**labicoqueatelier@gmail.com**  
**www.labicoqueatelier.fr/**  
**Facebook / Instagram : labicoqueatelier**



## La forge du Phénix

Franck Morel a évolué pendant 35 ans dans le domaine de la restauration, du snack au restaurant gastronomique en passant par la restauration collective. Il a notamment été à la tête du restaurant routier de la Chapelle-Saint Aubin 15 années durant. Arrivé à la fin d'un cycle professionnel, Franck a décidé de changer de voie professionnelle en s'orientant vers le domaine de la logistique.

Il s'est intéressé au travail des métaux et s'est auto-formé à la forge pendant 8 ans en parallèle de ses activités professionnelles avant d'ouvrir sa microentreprise il y a deux ans. Il exerçait alors son métier-passion de forgeron dans son garage à son domicile à Saint-Jammer-sur-Sarthe. Il s'est installé début septembre, dans l'un des locaux commerciaux situés 40 rue de Moulins (ancien Écomarché). Dans sa recherche, Franck a été accompagné par Jean-Philippe Kadjomou, chargé de mission économique et animation locale de la communauté de communes Maine Cœur de Sarthe.

Dans son atelier, il fabrique, entre autres, des couteaux et des dagues de chasse qu'il commercialise en ligne ou sur les marchés. Véritable passionné, Franck aime partager son savoir-faire et propose des stages d'une journée, pendant laquelle ses stagiaires fabriquent leur propre couteau. Cette activité rencontre un véritable succès et représente une grande partie de son activité hebdomadaire. Petit plus, Franck propose également l'affûtage de lames mais aussi, c'est plus rare, de rebattre les burins endommagés.

**Vous pouvez retrouver la forge du phénix sur Instagram : la\_forge\_du\_phenix**



## Le salon de coiffure l'Hair du Temps a déménagé

Après sept années d'expérience au sein de son propre salon installé 6 rue Paul Ilias, Marine Josselin a transféré son activité au 20 rue Paul Ilias. Désireuse d'acquiescer un local plus grand et permettant une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite, Marine a saisi l'opportunité d'acquiescer les anciens locaux du bureau de Poste, à trois pas de la place de la République et à deux pas de la place des Halles.

Marine et Adeline, sa salariée depuis plus d'un an, vous accueillent avec leurs sourires et leur professionnalisme dans ce nouveau salon plus lumineux, plus spacieux et agréablement décoré pour tous types de coiffures mais aussi pour une activité de BarberShop. Son commerce bénéficie de parkings privés et offre ainsi des facilités de stationnement.

**Horaires d'ouverture :**  
**mardi : 9h à 12h et 14h-19h,**  
**mercredi : 9h à 12h et 14h-19h,**  
**jeudi : 9h15 - 12h / 14h - 19h**  
**vendredi : 9h15-18h30**  
**samedi : 9h-16h30**

**Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 02 43 27 33 05, par mail : lhairdutemps72290@gmail.com ou via les réseaux :**  
**- facebook : l'hair du temps Ballon**  
**- Instagram : l.hair.du.temps**



**HAMEAU-CHED'HOMME**  
 Plomberie - Chauffage - Électricité  
 Sanitaire - Dépannage  
 Entretien de chaudière  
 Pompe à chaleur - Climatisation  
 La Veillère 72290 BALLON-ST MARS  
**Tél : 06 35 35 37 17**

**LC MENUISERIE**  
 MENUISIER, EBENISTE, AGENCEUR  
 FABRICATION SUR MESURE,  
 CUISINE, DRESSING, ESCALIER  
 POSE TOUTES MENUISERIES  
**LUDOVIC CHASSEVENT**  
 06 15 78 53 64 contact@lcmenuiserie.fr  
 La paquerie - 72290 Ballon - Saint Mars www.lcmenuiserie.fr

**Pascal LABELLE**  
 Dépannage Installation  
 Plomberie - Chauffage - Electricité  
  
 02 43 29 15 33  
 06 70 34 43 37  
 72290 BALLON - ST MARS  
 pascal.labelle72@yahoo.fr



## BON À SAVOIR

Vous êtes entrepreneur et avez pour projet de vous installer ou avez d'ores et déjà créé votre activité à Ballon-Saint Mars, la mairie vous invite à vous faire connaître auprès de ses services. Un accompagnement pourra vous être proposé. Vous pouvez également faire appel à Jean-Philippe Kadjomou, chargé de mission économie et animation locale de la communauté de communes Maine Cœur de Sarthe.

**Contact :**  
[jeanphilippe.kadjomou@mainecoeurdesarthe.fr](mailto:jeanphilippe.kadjomou@mainecoeurdesarthe.fr)  
02 43 27 37 20.

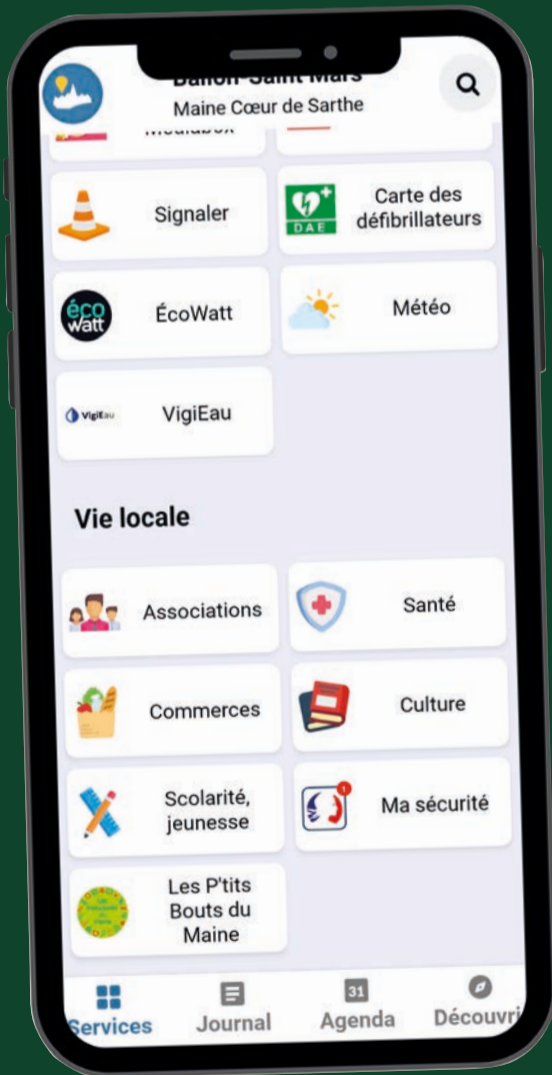


### INTRAMUROS

La commune dispose de l'application Intramuros qui contient, en plus d'informations pratiques à destination des habitants, un annuaire des entreprises locales dans la section « commerces ». Y apparaître est totalement gratuit et un certain nombre d'entreprises y sont déjà répertoriées.



Pour toute question à ce propos (ajout de votre entreprise, modification de la fiche entreprise...) contactez Fabien Bellenfant, adjoint au maire en charge de la communication : [f.bellenfant@ballon-saintmars.fr](mailto:f.bellenfant@ballon-saintmars.fr)



### Leroy Plomberie

Après 25 ans d'expérience en tant que salarié dans diverses entreprises de plomberie, Joany Leroy a créé son entreprise Leroy plomberie (ex. LJ Plomberie) au 1er septembre 2023 à son domicile acheté à Ballon-Saint Mars l'an passé. Joany est titulaire de plusieurs CAP en plomberie-chauffage, électricité, géothermie et en vente. Lassé de travailler essentiellement au Mans, Joany a souhaité retrouver une clientèle de proximité, essentiellement des particuliers et lui proposer ses services de dépannage en plomberie, ramonage, création et rénovation. Joany est satisfait du démarrage de l'activité de sa première entreprise.

**Ouvert du lundi au samedi et le dimanche pour les urgences.**

**Contact : 07 81 37 29 04**  
[ljplomberie-chauffage@hotmail.com](mailto:ljplomberie-chauffage@hotmail.com)



### Ruel Le Tandem

Fabienne et Mickaël sont installés au lieu dit « Le Bois Faglin » à Ballon-Saint Mars depuis plusieurs années et accueillent leurs clients sur leur point de vente à la ferme jusqu'au printemps dernier. Depuis 2008, le couple qui promeut une agriculture biologique avait fait le choix d'écouler sa production en circuit court via la vente directe auprès des particuliers, des professionnels et des collectivités.

Fabienne s'est impliquée dans la mise en place du marché de producteurs qui s'installe chaque vendredi après-midi place du champ de foire, elle n'a malheureusement pu participer qu'à deux ventes. En mars dernier, la destruction par les flammes des locaux de leur prestataire qui assurait la découpe et la préparation de leurs bêtes a mis à terre leur système de commercialisation. Partis à la recherche d'une entreprise offrant les mêmes prestations, le couple a dû se résoudre à modifier leur activité, les prestataires contactés ne leur proposant pas de service équivalent. Les solutions proposées auraient contraint le couple à faire un choix parmi ses clients et il ne s'y est pas résigné.

Depuis lors, leur bétail est vendu à des marchands de bêtes, ce qui permet d'assurer une viabilité économique à leur entreprise. Seuls leurs mâles reproducteurs sont aujourd'hui commercialisés en vente directe auprès d'autres agriculteurs.

La vente directe auprès des clients est aujourd'hui mise entre parenthèses, le couple poursuit l'accueil de visiteurs dans le cadre de leur ferme pédagogique, du programme « Bienvenue à la Ferme » mais aussi de leur camping à la ferme. Ils peuvent ainsi continuer à partager leurs savoir-faire avec divers publics.



### Hameau Ched'homme

Esteban Hameau a élu domicile à Ballon-Saint Mars en 2020 à la Veillère, route de Courceboeufs. Titulaire de plusieurs CAP (plomberie, chauffage, électricité) ainsi que d'une mention complémentaire de technicien de maintenance, Esteban, après avoir été formé pendant 5 ans au sein de l'entreprise Ched'homme de Joué l'Abbé, y est devenu salarié en 2019.

Au départ en retraite de Dominique Ched'Homme en janvier 2022, Esteban a saisi l'opportunité de reprendre l'entreprise qu'il a renommé Hameau - Ched'Homme. Depuis cette date, le dépôt de l'entreprise est toujours situé dans les mêmes locaux à Joué l'Abbé bien que son siège social soit situé à Ballon-Saint Mars. Au cours du premier trimestre 2024, le dépôt déménagera au siège de l'entreprise. Esteban a été accompagné par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe pour bien construire son projet de restauration et d'agrandissement d'un bâtiment existant.

Esteban, accompagné de son apprenti propose des services de plomberie, chauffage et électricité en neuf et en rénovation mais aussi d'entretien de chaudières. Il assure également la mise en service et la maintenance

des matériels installés, notamment, des pompes à chaleur, qui ont le vent en poupe actuellement.

**Horaires : Du lundi au samedi de 8 h à 18 h.**

**Contact : 06 35 35 37 17**  
[hameauchedhomme@gmail.com](mailto:hameauchedhomme@gmail.com)



## La Lunetterie de Noémie



☎ 09 87 01 87 65

✉ [lalunetteriedenoemie@gmail.com](mailto:lalunetteriedenoemie@gmail.com)

📍 1 Place de la République,  
72290 Ballon Saint Mars





## Des équipes dynamiques et motivées au service des élèves

Ce sont 187 élèves (effectif en augmentation) qui ont rejoint les bancs de l'école publique Élisabeth et Robert Badinter lundi 4 septembre.

Heureux de retrouver leurs copains, leurs enseignants mais également pressés de retrouver les apprentissages scolaires au travers de projets communs. Ils se sont répartis sur les trois sites que compte l'école. Les professeurs étaient fin prêts et l'équipe enseignante au complet avec de nouvelles arrivées : Cléa Crison en charge de la classe de PS/MS, Pauline Massue de celle de CP, Priscilla Puisset qui assure le remplacement de Vanessa Rolle en CMI et Clotilde Vialle qui assure les compléments de temps partiels de trois enseignantes. Sarah Gauthier assurera celui de Priscilla Puisset puis de Vanessa Rolle en CMI. Mathis Vallée, en service civique, apporte son aide précieuse aux enseignants durant les activités mais également aux agents communaux en participant à l'accompagnement des enfants de la maternelle, à l'installation de la salle de sieste...

Du côté des personnels communaux, Mylène Leroy, partie en retraite, est remplacée pour partie par Brigitte Lambin qui accompagnera l'enseignante de PS/MS. L'équipe de restauration toujours porteuse de projets reste inchangée. L'équipe d'animation de la pause méridienne toujours aussi dynamique proposera quant à elle des activités artistiques, manuelles et sportives aux élèves de notre école. N'oublions pas les équipes techniques et d'entretien qui permettent aux petits et grands de bénéficier de locaux propres, fonctionnels et agréables.



De gauche à droite : Priscilla Puisset, Cléa Crison, Clotilde Vialle, Pauline Massue, Mathis Vallée

### Le tour du monde proposé aux élèves

Les projets pédagogiques menés par les enseignants seront encore très riches. Cette année, en lien avec le déroulement des JO 2024 à Paris, nous avons choisi de travailler sur la découverte du monde par le biais culturel : monuments, musique, coutumes... La première période était consacrée à l'Europe. Pendant cette deuxième période nous avons travaillé sur le continent africain. Nous avons accueilli, en décembre, une troupe de danseurs africains qui nous a proposé une intervention (spectacle et danse participative) pour toutes les classes. Les trois autres continents seront abordés pendant les trois autres périodes.

Nous avons commencé à apprendre des chants, des comptines, des percussions corporelles... Toutes les classes vont travailler à l'organisation d'un concert « autour du monde » qui se déroulera à Ballon-Saint Mars en avril. Nous serons accompagnés par des enseignants de l'école de musique intercommunale « Musiqu'en Maine ». Venez nombreux !

Nous voyagerons également avec la lecture en partenariat avec la bibliothèque municipale au cours de demi-journées lecture mélangeant une classe de plus petits et une classe de plus grands de l'école. Que d'aventures en perspective !

Sans oublier l'école hors de la classe pour les grandes sections « apprendre au et du dehors » tous les lundis matins, la participation au prix Joël Sadeler pour deux classes de l'école, le projet sophrologie pour les CE1 et CE2 avec l'intervention durant plusieurs semaines d'une sophrologue agréée pour apprendre ensemble à reconnaître, exprimer et maîtriser ses émotions. Et plusieurs autres projets pas encore complètement ficelés dont nous vous réservons la surprise !!

Quelle belle et riche année en perspective !

L'équipe enseignante



## Nouveau Principal au collège René Cassin

Nous souhaitons une bonne arrivée dans notre commune à Monsieur Erik Le Mellionec, le nouveau Principal du Collège René Cassin. Originaire de la Région, il était en poste auparavant au collège Jean de l'Épine au Mans.

À cette rentrée, le collège compte 376 élèves, dont 52 en SEGPA et 13 en ULIS, des effectifs stables depuis plusieurs années. En SEGPA, deux champs professionnels sont proposés à partir de la 4<sup>ème</sup> : Habitat et Hygiène Alimentation Services. 31 professeurs, pour une grande majorité affectés à temps complet dans l'établissement, assurent les cours et constituent une équipe stable et impliquée.

Depuis cette année, le collège a obtenu une accréditation Erasmus, programme européen qui soutient financièrement des actions pédagogiques et qui promeut les échanges et projets de mobilité entre classes et professeurs de l'Union Européenne. D'autre part, une option langues et cultures étrangères a été récemment ouverte en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ; elle implique les disciplines anglais, histoire-géographie et SVT. Par ailleurs, l'organisation de sorties et de voyages scolaires traduit aussi la volonté d'ouverture du collège vers le monde qui nous entoure.

Les priorités et axes des actions à venir du nouveau principal sont de lutter contre le harcèlement scolaire, de développer la coéducation avec les parents ainsi que leur participation à la vie de l'établissement, d'accroître l'ouverture culturelle, de renforcer l'éducation à la citoyenneté.

La collaboration avec la commune permet l'accès des collégiens aux installations sportives municipales, la fréquentation de la bibliothèque municipale et l'utilisation de la salle Michel Lalos pour les fêtes et prochainement deux représentations théâtrales destinées aux collégiens. Bienvenue donc à M. Le Mellionec qui dirige le collège René Cassin, structure importante de notre commune qui participe à son attractivité et son rayonnement.



Erik Le Mellionec, nouveau principal du collège

## Les travaux et investissements

Quelques travaux sont venus compléter la rénovation du groupe 3 : pose d'éclairages extérieurs, reprise de l'enduit du muret menant au champ de foire, pose de grilles et peinture des garde-corps le surplombant, réfection des peintures du plafond de la cuisine du restaurant, pose d'un habillage inox de la hotte, pose de cornières inox protégeant la faïence des murets...

Dans les classes du groupe 2 des dalles LED sont venues remplacer les néons obsolètes et défectueux.

La pose d'une kitchenette viendra remplacer prochainement l'évier vieillissant.

À la maternelle, les couleurs sont venues égayer la cour : les bénévoles de la journée citoyenne, après avoir passé la deuxième couche des peintures de l'année passée, ont peint de couleurs vives la cabane chère aux enfants. Cet embellissement a été complété par la réfection du portail.

Les installations électriques ont également été revues : installation de détecteurs de présence et d'éclairages LED, remise aux normes d'installations électriques non conformes.

### En concertation avec l'équipe enseignante, une programmation du renouvellement du matériel informatique a été établie :

- 2023 : remplacement des six ordinateurs attachés aux VPI (vidéo projecteurs interactifs), achat de sept tablettes et 14 casques pour les classes maternelles ;
- 2024 : achat d'ordinateurs portables et casques pour les élèves du groupe 2 ;
- 2025 : remplacement des ordinateurs portables de la malle informatique du groupe 3.

Il est également à noter que la fibre est arrivée en cette fin d'année sur les groupes 2 et 3.

Les projets :

Comme cela avait été annoncé dans le bulletin précédent, l'équipe municipale poursuivra le travail engagé avec les personnels enseignants et municipaux sur deux grands projets :

- La rénovation et réorganisation du site de l'école maternelle avec pour objectifs de :

- créer, en s'appuyant sur les locaux existants mais également sur une nouvelle construction s'adossant sur l'ancienne, un ensemble fonctionnel accueillant dans un même bâtiment trois salles de classes, une salle de motricité, une salle de sieste, deux blocs sanitaires, une bibliothèque, un local de rangement...

- réaliser des économies d'énergie grâce à l'utilisation de nouveaux matériaux et à la reprise de l'isolation du bâti ancien ;

- la restauration de la cour.

- Le réaménagement et l'agrandissement de la cuisine du restaurant scolaire Nelly Lefèvre. La réflexion menée par les personnels qui ont longuement travaillé à un plan respectant à la fois les normes d'hygiène et l'efficacité permettra un fonctionnement optimum et conforme de cet équipement : four, étuve, feux vifs, friteuse, lave-vaisselle, armoires réfrigérées seront remplacés au profit de nouveaux, plus performants et ergonomiques, mieux adaptés à l'activité et moins énergivores.

Les locaux seront eux aussi repensés de manière à permettre au personnel d'évoluer dans un cadre favorisant le respect des règles sanitaires, telles que l'accès à des vestiaires et douches non mixtes ou encore en bannissant le croisement propre-sale par des flux de circulations adaptés, pour tous et notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Une consultation d'architectes chargés de réaliser une estimation financière des travaux a été la première démarche concrète des projets. Cette estimation permettra le dépôt de demandes d'aides financières. En parallèle, une société spécialisée en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été contactée afin de réaliser les cahiers des charges de ces deux ambitieux projets.

**L'année scolaire 2023-2024 sera donc une année intense et riche pour les élèves et les personnels de l'école publique Élisabeth et Robert Badinter mais également pour les élus de notre commune !**

## O'BISTRO

### DU ST ELLIER

Restaurant - Bar - Traiteur

Richard GAUTELIER

3 et 5 rue François Nicolas 72290 Ballon-Saint Mars

02 44 81 23 10 - 06 23 85 94 10

o.bistro.du.saint.ellier@gmail.com - obistro-du-saint-ellier.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h mercredi jusqu'à 20h

**Production de légumes de saison BIO**

LE JARDIN DE LA CORNE 72290 Ballon - Saint Mars

[lejardindelacorne@gmail.com](mailto:lejardindelacorne@gmail.com)



## Benjamin Billet - Escrime ludique

L'escrime ludique est une pratique sportive sans fédération qui a pour but d'enseigner l'escrime médiévale ou théâtrale de manière sécurisante et ludique. Le but est de découvrir une pratique sans risque et basée sur le fairplay qui a pour principe de jouer avec l'autre et non contre l'autre. À travers des jeux divers, les enfants mettent en place des stratégies ensemble et doivent faire preuve d'esprit d'équipe pour atteindre leur objectif.



## Brigitte Lambin - Activités manuelles

Avec un groupe d'élèves de grande section et trois enfants de moyenne section n'allant pas à la sieste, les activités manuelles se font suivant les quatre saisons mais aussi suivant les fêtes comme Halloween, Carnaval, Pâques. Les deux repas à thème du restaurant scolaire sont aussi l'occasion de créations. Pendant la dernière période précédant les vacances de Noël, les enfants ont préparé des sujets à peindre (sapins avec paillettes) pour le marché de Noël. Il y a une bonne ambiance entre les enfants. Pendant leur temps libre, ils peuvent également faire du coloriage ou des constructions en Lego®.



## Temps d'Activités de la pause méridienne

Deux services étant nécessaires pour restaurer les 148 élèves de l'école publique Élisabeth et Robert Badinter, la commune leur propose avant ou après le repas une heure d'activité sportive, manuelle, culturelle ou artistique. Seuls les enfants de petite et moyenne sections ne participent pas à ce temps étant occupés par une sieste bien nécessaire ! Ce temps est encadré par des animateurs diplômés : agents de la commune ou mis à disposition par Profession Sports et Loisirs ou bien encore directement sous contrat avec la collectivité. Léa Letay, titulaire d'un Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en pilote l'organisation qui permet aux enfants par groupes de 12 à 14 et par cycles de participer à chacune des activités proposées.

Le financement de ce service est assuré par la commune, les subventions de la Caisse d'Allocations Familiales et une participation annuelle symbolique des parents de 5 € par enfant, participation nécessaire pour prétendre aux subventions de la CAF.

Faisons un petit tour de ces activités accompagnés par leurs animateurs !

## Angéline Rousseau et Léa Letay

Lors des Temps d'Activités de la pause méridienne, les enfants participent à des activités manuelles proposées par Léa Letay et Angéline Rousseau sur le thème des contes. Quelques contes de Grimm et de Carol Lewis, entre autres, ont été lus aux enfants avant de devenir des supports de créations. Les travaux réalisés seront exposés pour le repas à thème du restaurant scolaire qui aura lieu le 22 février 2024 sur ce même sujet.

Pour la période qui a précédé Noël, les enfants ont été ravis de créer des sujets de décoration afin qu'ils soient proposés à la vente lors du marché de Noël du 9 décembre à Ballon-Saint Mars.



## Corentin Leroux - Activité tennis de table

Je fais découvrir aux enfants l'activité tennis de table par l'intermédiaire de situations ludiques. Les enfants doivent apprendre à manipuler une raquette et une balle. Cela passe par la maîtrise de sa force, de son corps, de ses mouvements. À travers les jeux, j'essaie également de leur apprendre la notion de fairplay : accepter de jouer sans avoir l'envie de gagner comme seul but.

La plupart des jeux se déroulent en dehors de la table. Étant donné que, pour la plupart, je les ai depuis le CP, leur niveau s'améliore d'année en année et je dois alors augmenter les difficultés et les exigences. Certains enfants finissent par s'entraîner à la maison pour pouvoir m'impressionner quand je les retrouve au cycle d'après. Enfin, je finis souvent l'activité par un jeu collectif extérieur.



## Elise Beignard

En lien avec la création de la fresque sur le fronton et les poteaux du parvis de l'école primaire publique Élisabeth et Robert Badinter, j'ai engagé un débat avec les CP, CE1, CE2 sur le thème de la laïcité tout au long de ce premier trimestre scolaire. J'ai commencé ce projet en débutant par les couleurs primaires, secondaires et à l'harmonie du cercle chromatique réalisée sur drap. À ce totem, nous avons ajouté des branches à la manière de la notion humaniste Ubuntu originaire du Sud de l'Afrique qui pourrait être traduite par « je suis ce que je suis grâce à ce que nous sommes tous ».

La réalisation de ce totem nous a conduits à nous rassembler dans l'école républicaine.

L'idée d'ouvrir un débat autour de l'école républicaine a germé à travers une bande dessinée : Neuf cases tout en choisissant des légendes simples et ainsi construire une BD autour de la laïcité où chaque enfant s'est exprimé.

Pour le 9 décembre, lors de la journée nationale de la laïcité, le totem et la bande dessinée ont été accrochés dans le hall de l'école.



Les contes se redécouvrent avec les grandes sections de la maternelle Élisabeth et Robert Badinter,

Il était une fois... trois petits cochons, un loup qui s'habille dans la forêt, un petit chaperon rouge qui décidèrent de se mettre en scène en volume, dans des cartes accordéons et la création d'un théâtre d'ombres.

J'ai pour projet en janvier prochain, que les petits chaperons rouges apportent la galette à l'Ehpad avec leur lanterne.



Tél. 02 43 27 22 76

Route du Mans - 72290 BALLON SAINT MARS

**Garage GALAIS**



Vente VN/VO toutes marques  
Réparation Mécanique  
Carrosserie Peinture Dépannage  
Véhicule de prêt GRATUIT  
FRANCHISE OFFERTE sur le pare-brise  
garage-galais@orange.fr

# RAYER THOMAS

## ISOLATION - FERMETURES - AGENCEMENT

Cloisons - Faux plafonds  
Menuiserie intérieure - extérieure

Rénovation de vérandas  
Aménagement intérieur

**72290 BALLON - SAINT MARS**  
**06 88 47 90 44**



## Visite Spectacle

La visite spectacle « Voyage dans le temps avec Air Kronos » écrite et interprétée par la compagnie Les tombés de la lune a réuni une quarantaine de personnes à chaque représentation. Plus d'une centaine de personnes a manifesté un intérêt pour cette visite spectacle, seule, la première représentation, prévue le dimanche 18 juin n'a pu avoir lieu du fait d'une météo plus que capricieuse puisque des trombes d'eau se sont abattues sur l'ensemble du département, Ballon-Saint Mars n'a pas été épargnée. Au programme de cette animation nouvelle et inédite, une balade à pied de deux heures à la découverte de l'histoire de la commune en compagnie de l'hôtesse de la compagnie de voyage dans le temps d'Air Kronos. De nombreux intermèdes théâtralisés interprétés par les trois comédiens professionnels ont fait revivre des temps forts de l'histoire de la commune, comme l'échange tendu d'avril 1822 entre le maire de Ballon, Pierre Le Boulleux et René Joseph Guiet, curé de Saint Médard au sujet des églises. La visite spectacle qui se déroulait sur une distance d'environ trois kilomètres a mené les spectateurs au cœur de l'église Saint Médard, dans les chemins creux au nord de la commune et passant bien évidemment par les jardins du donjon. La scène finale réunissait des comédiens amateurs pour un banquet en l'honneur de Hamelin de Ballon, compa-

gnon d'arme de Guillaume le conquérant, en partance pour l'Angleterre. Les protagonistes, buvant de l'hypocras (remplacé par de l'eau aromatisée pour la représentation), à l'excès pour certains, ont partagé un verre de véritable hypocras (l'abus d'alcool est dangereux pour la santé), préparé par une élue. Cette animation proposée a pu être mise en œuvre grâce à divers soutiens financiers, la Région a octroyé une subvention de 3000€ et le Département 2000€. Les recettes, via la vente de billet s'élèvent à 325€ soit des recettes globales de 5325€ pour un coût total de 6500€ et donc un reste à charge pour la commune de 1175€.

Le conseil municipal tient à remercier l'office de tourisme Maine Cœur de Sarthe et le Pays du Mans pour leur soutien logistique, notamment la mise en place de la billetterie par l'office, le conseil régional et le conseil départemental pour leur soutien financier ainsi que les propriétaires du donjon de Ballon d'avoir ouvert ses portes spécifiquement pour ces visites spectacles.

Cette animation sera être reconduite en 2024, les représentations auront lieu samedi 15 juin, vendredi 5 juillet et dimanche 1<sup>er</sup> septembre.



## Inventaire et présentation des cloches de nos clochers

Elles rythment la vie des villages, elles sonnent les heures et les trois Angélus à 7h, midi et 19h ! Les cloches des églises annoncent aussi les offices religieux, les catastrophes, les déclarations de guerre, les victoires ! Il y a encore peu, le glas sonnait pour annoncer le décès d'une personne de la commune. Les cloches de nos églises font partie de notre quotidien et de notre patrimoine !

Cet été, Quentin Boissay, campanographe (spécialiste des cloches) qui travaille dans la région Pays de Loire, est venu faire l'inventaire des cloches de la commune. Il est donc monté dans nos deux clochers pour découvrir les caractéristiques de chacune d'elles, inscrites sur leur robe : le nom de son fondeur, l'année de sa fonte, sa marraine et son parrain qui lui ont donné son nom. Il a aussi évalué l'état général de chacune d'elles, mesuré leurs dimensions ce qui permet d'estimer leur poids, observé le battant qui est à l'intérieur et le dispositif d'accrochage au beffroi. Il a déterminé la note de chaque cloche, chacune émettant un son d'une note de la gamme !

Le clocher de l'église Saint Georges abrite trois cloches, celui de celle de Saint Médard deux. Lors de la Révolution en 1793, la commune possédait sept cloches : une à Saint Georges et deux à Saint Médard et quatre dans les deux chapelles, Notre Dame des Champs et Notre Dame de la Piété. En juillet 1793, elles furent envoyées au Mans pour être fondues, le bronze les constituant était utilisé pour faire des armes ; leur masse totale était de 1700 livres. Alors, les clochers se turent.

Les trois cloches actuelles de Saint Georges ont été fabriquées en 1836 à Paris par la fonderie Hildebrand et bénies en mai 1837. Leur poids respectif est 740kg, 560kg et 380kg, correspondant aux notes Fa3, Solb3, Lab3. Les deux plus importantes, nommées Adélaïde Louise et Louise Clémence, ont pour parrain le Général Coutard et pour marraine Adélaïde d'Hennezel, comtesse de Maupeou dont le mari possédait le château et des terres à Ballon. La 3<sup>ème</sup> cloche, nommée Victoire Perrine, a pour parrain Pierre Leboulleux, alors maire de Ballon, et M<sup>me</sup> Veuve Gombault. Les deux cloches de Saint Médard sont d'époques différentes. La grande a été fondue sur place, dans la commune, par au moins deux fondeurs ambulants venant de l'Est de la France. Elle a un poids de 605kg. Elle a été baptisée le 3 avril 1760, nommée Alexandrine, son parrain est Etienne de Guibert, seigneur de la Chabossière, et sa marraine Alexandrine Savary de Brèves épouse du seigneur de la Freslonnière à Soulligné-sous-Ballon. Sa note est Sol3. On ne sait comment cette cloche a échappé à la

destruction lors de la Révolution alors qu'elle était recensée pour être fondue !

La seconde cloche a été fabriquée dans la Somme en 1827. Elle a un poids de 485kg. Sa note est un Lab3. Nommée Eugénie, elle a pour parrain Victor Lamarre, alors curé de Saint Médard, et pour marraine Angélique Bignon qui était propriétaire du domaine de Thouars ; il est aussi écrit sur la cloche que le procureur de la fabrique, l'organisme de gestion de la paroisse, était alors François Nicolas qui sera le premier maire de Saint-Mars-Sous-Ballon en 1836 et dont une rue de la commune porte aujourd'hui le nom. Le fonctionnement des cloches est commandé par une horloge. À Saint Georges, l'horloge est électrique depuis les années 1930. Par contre, à Saint Médard, l'horloge est restée longtemps manuelle et il fallait quotidiennement monter dans le clocher pour la remonter. Margueritte Buchot, secrétaire de mairie à l'époque, a accompli cette tâche... jusqu'à l'électrification de l'horloge en 1981 !



Cloches de l'église Saint-Médard

La cloche Adélaïde Louise - église Saint-Georges



Nos cloches et horloges sont régulièrement entretenues, une visite de contrôle a lieu tous les ans par l'entreprise Bodet située à Trémentines, près de Cholet. L'été 2005, la cloche Alexandrine de Saint Médard qui était fêlée fut descendue pour être restaurée. Pour la cloche Victoire Perrine de Saint Georges, c'est la même année que fut changé le joug, la pièce de bois à laquelle est attachée la cloche. Monsieur Boissay nous a aussi indiqué que la grande cloche Alexandrine de Saint Médard, un « véritable bijou historique », mériterait d'être classée au titre des Monuments Historiques.

## Quelques nouvelles du Fonds Local...

La mission de notre groupe a été d'enregistrer les ouvrages, revues, bulletins municipaux, articles du Maine Libre et autres articles se trouvant dans le local d'archives de la mairie de Ballon-Saint Mars. De nombreuses heures de travail mais ce n'est pas terminé ! Maintenant, nous sommes passés en mode recherche. Nous reprenons chaque document afin de rechercher des écrits concernant les communes de Ballon et Saint-Mars-sous-Ballon qui seront prochainement enregistrés et scannés. L'objectif de ce travail est de mettre à disposition du public toutes nos recherches qui seront consultables et disponibles sur un poste informatique de la bibliothèque.



20 rue Paul Ilias  
72290 Ballon-Saint-Mars  
02 43 27 33 05  
lhairdutemps72290@gmail.com

L'hair du temps



1 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC  
72290 BALLON  
Tél : 02 43 27 30 29

GALERIE COMMERCIALE SUPER U  
72380 SAINTE JAMME SURSARTHE  
Tél : 02 43 29 03 07



ZAC DE L'ÉPINE  
7260 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE  
Tél : 02 43 27 30 29

Cabinet.leroy.cochet@mma.fr N° orias 11060358 - 1500 13 62 / www.orias.fr



Plants potagers - Aromatiques et tisanes  
Petits fruits - Pépinière d'arbres fruitiers



## Animation micro mammifères

Le 16 septembre eut lieu une animation micro mammifères proposée par la commune et l'office du tourisme, animée par la LPO. Dans le cadre de son projet d'amélioration des connaissances sur les espèces et de suivi des fluctuations d'abondance des micro mammifères, la LPO au travers de cette animation a proposé de participer à un atelier de dissection de pelotes de rapaces présents sur le territoire communal. L'observation des micro mammifères n'est pas si facile, de par leur activité souvent crépusculaire voire nocturne et leurs mœurs souterraines. L'une des techniques la plus efficace pour les inventorier est l'analyse des pelotes de réjection d'un rapace qui s'en nourrit. Les pelotes de réjection contiennent une grande quantité de restes osseux. Une observation attentive de crânes et de restes dentaires à l'aide d'une loupe binoculaire permet de déterminer les espèces en présence sur les zones de prospection des pelotes de réjection. Une prospection de pelotes, faite par deux étudiantes via ce programme de la LPO, a donc eu lieu durant l'été sur notre commune. Leur objectif a été de recenser les vieux bâtiments agricoles plus ou moins abandonnés et de les visiter. 300 à 350 pelotes ont ainsi pu être collectées. Les musaraignes, crocidures, crossopes qui sont des insectivores et les rongeurs comme les souris, campagnols, mulots et autres muscardins, sont les proies de nos rapaces nocturnes, telles que les chouettes effraies, hulottes et chevêches.



© Collection privée Georges Aubert

## À la découverte des chauve-souris



Une conférence suivie d'une sortie nocturne à la découverte des chauves-souris a eu lieu en soirée le samedi 26 août. Ces temps successifs ont été animés par Mme Angèle Barideau-Castets, chiroptérologue du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallées de la Sarthe et du Loir.

Ce fut un moment très enrichissant pour la quarantaine de participants d'écouter les explications passionnées de l'experte.

### Zoom sur la chauve-souris

La chiroptérologie est une science très récente née aux alentours des années 1950. Autrefois malmenée par les légendes et les préjugés, la chauve-souris mérite aujourd'hui toutes les attentions. De nombreuses menaces pèsent sur ces mammifères inoffensifs qui participent à l'équilibre des écosystèmes.

A la tombée de la nuit, ce seul mammifère au monde chasse et vole dans un mouvement saccadé en zigzag grâce à la fine membrane de peau, souple et élastique, qui relie ses grands doigts. Ainsi elle gobe quantité de petits insectes. Grâce également aux ultrasons qu'elles émettent et que nous avons pu écouter avec un enregistreur, les chauves-souris peuvent détecter les obstacles et les insectes, et même déterminer leur distance, leur taille et leur vitesse.

34 espèces de chauves-souris en France dont 21 en Sarthe parmi les 1200 espèces et ses 18 familles recensées sur notre planète sont maintenant protégées à l'échelle nationale et européenne.

Les chauves-souris sont les seuls mammifères ayant un vol actif, une longévité de plus de 10 ans avec une technique de déplacement nocturne unique : l'écholocation ultrasonore ou sonar. En Sarthe elles ne dépassent pas 50 cm d'envergure et ce sont uniquement des insectivores. Leur période active de vie, d'avril à octobre correspond à celle des insectes. De novembre à mars c'est l'hibernation. Au printemps c'est le réveil puis débute la gestation de 40 à 90 jours.

Au cours de l'été commencent les colonies de mise bas. Les femelles gestantes colonisent des endroits chauds,

calmes et sombres comme des arbres creux, des greniers, des ponts ou des grottes. Dans ces gîtes de mise bas les femelles donneront naissance à leur unique petit de l'année, parfois à des jumeaux. La chasse est intensive et constituera ainsi leurs réserves. C'est également la période d'accouplement, les femelles ont la capacité de conserver tout l'hiver le sperme qui leur servira au printemps. Les familles les plus présentes en Pays de Loire sont les Murins sept espèces, les Pipistrelles cinq espèces, les Rhinolophes trois espèces, les Oreillardes deux espèces et les Noctules deux espèces. Leurs prédateurs sont : les petits carnivores comme la fouine et le chat, certaines araignées, les serpents, les rapaces dont les principaux sont la chouette, le hibou, la buse, l'épervier.



© CPIE72

Les principales menaces pour ce petit mammifère sont : l'intensification agricole, les insecticides, les travaux dans les gîtes (combles, cavités, ponts), l'engrillagement des clochers ou combles, les dérangements sonores lumineux, la gestion forestière inadaptée, les infrastructures routières et éoliennes.

Vous souhaitez participer et faire avancer les connaissances sur les chauves-souris ? Vous avez trouvé une chauve-souris isolée au sol ou blessée ? Vous avez des problèmes de cohabitation avec des chauves-souris ? Vous voulez signaler une destruction de gîtes à chauves-souris ? Vous souhaitez faire part de la présence de chauves-souris chez vous.

Contactez le réseau SOS Chiro 72 : 02 43 45 83 38 ou [chiro@cpie72.fr](mailto:chiro@cpie72.fr)

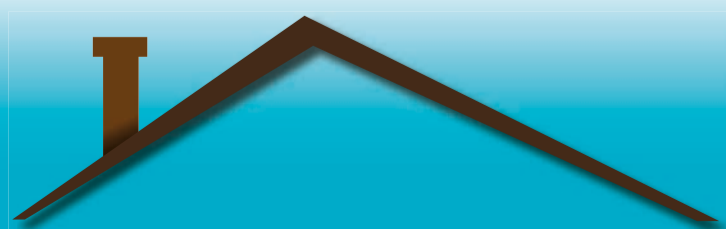
## Bientôt le 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Ballon-Saint Mars

**L'été 1944 fut celui de la libération de notre commune après 4 ans d'occupation par les troupes allemandes. Nous avons rencontré durant cet été un témoin de ces événements, Monsieur André Aubert qui avait alors 5 ans. Doté d'une très bonne mémoire, il se souvient de la présence allemande dans notre commune et de sa libération.**

André Aubert, Manceau, se trouvait à Ballon-Saint Mars en 1944, entre mars et la fin de l'été. Sa mère, institutrice dans l'enseignement public, travaillait au Mans à l'école Pierre Philippeaux dans le quartier Jean Jaurès lorsque la guerre a débuté. Le 7 mars 1944, Le Mans subit des bombardements alliés importants, surtout dans le secteur de la gare et les quartiers sud de la ville où se situaient les sites industriels. Le sud du Mans ayant été déclaré « zone menacée », les écoles de ce secteur reçurent un ordre d'évacuation. La mère d'André Aubert fut alors affectée à Saint-Mars-sous-Ballon pour enseigner à ses élèves manceaux confiés à des familles de la commune. L'école des filles, l'actuelle école qui était désaffectée depuis peu, reçut les élèves manceaux et la famille Aubert y fut logée. Bien accueillie par les Mécardois, Marie-Josèphe Aubert dut aussi cohabiter avec les Allemands ; ceux-ci avaient implanté, dans une partie de l'école, une cuisine destinée au ravitaillement des troupes du voisinage. Les Allemands quittèrent l'école début août 1944, les alliés ayant débarqué en Normandie le 6 juin. Le père d'André Aubert, prénommé aussi André mais qui se faisait appeler Georges, était un esprit libre et original, dessinateur et caricaturiste, photographe amateur. Après avoir exercé diverses professions, il travaillait durant la guerre aux Organisations agricoles au Mans qu'il ralliait en vélo. De l'œil de bœuf, qu'on peut toujours voir dans le loge-

ment de fonction de l'école, en face de la rue du Paradis, André Aubert a pu observer le défilé des véhicules et des troupes allemandes qui fuyaient dans la direction de Bonnétable. Les 9 et 10 août, la situation bascula. Des blindés arrivèrent place de l'église « bloqués par une foule d'abord intriguée, prudente, puis enthousiaste tandis que les fenêtres s'ouvraient et s'ornaient de drapeaux multicolores ». « Une croix de Lorraine s'affichait sur les blindages... pas possible !... incroyable !... des Français !... des soldats Français ! ». André Aubert, « hissé sur un char par son père, offrit aux soldats qui l'embrassèrent un panier de mirabelles sucrées ». Un peu plus tard, des blindés américains et des jeeps apparurent dans le village. Georges Aubert et son fils se dirigèrent alors vers Ballon. « Le village grouillait de soldats américains au repos » après les combats de la veille au niveau de la Tête Noire et avant leur départ vers Alençon. Georges Aubert avec sa caméra 9,5 mm filma ces événements. Ensuite, « en fourchant sa bicyclette, il fonça vers Mézières-sous-Ballon où il filma les carcasses encore fumantes des chars français de la 2<sup>e</sup> DB tombés dans une embuscade ». Il filma aussi les obsèques le 11 août des résistants, dont Paul Ilias, abattu par les Allemands le 8 août, route de Courcemont.

Ces films existent toujours, précieusement conservés par André Aubert. Nous espérons pouvoir visionner le film concernant Ballon-Saint Mars avec tous les habitants de la commune lors du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Ballon-Saint Mars... le 9 août 2024 ! Par ailleurs, le réalisateur sarthois, Dominique Forget, prépare un film documentaire sur la libération de la Sarthe pour l'année qui arrive...



# SAS RIBET

CHARPENTIER • COUVREUR - ZINGUEUR  
RAMONAGE • AMÉNAGEMENT DE COMBLES

1, rue de la Croix de Pierre  
72290 Ballon - Saint Mars

Tél. : 02 43 24 90 26 • Port. : 06 63 10 16 29  
[olivier.ribet@sfr.fr](mailto:olivier.ribet@sfr.fr)



## En attendant le bibliobus...

Sylviane, adhérente assidue de la bibliothèque municipale est venue rejoindre le groupe de bénévoles depuis quelques mois. En ce mois d'octobre très chargé, elle me disait qu'elle n'imaginait pas le travail aussi important. En effet, être bénévole c'est être multitâches. Vous nous voyez derrière notre bureau lors des permanences pour vous prodiguer des conseils, enregistrer vos retours et vos prêts d'ouvrages. Mais ce n'est qu'une partie de nos missions.

En novembre nous avons eu la visite du bibliobus pour un échange de livres, un événement qu'il a fallu préparer. Les petites mains se sont affairées pour effectuer un désherbage important à la fois de la réserve et de la bibliothèque. Le désherbage, un mot qui interroge et qui consiste à retirer des rayonnages les ouvrages abîmés, trop anciens ou atteints par des champignons pouvant se propager à d'autres livres. Ensuite, il faut enlever les couvertures et les étiquettes d'identification...un travail qui a nécessité sept à huit bénévoles pour une dizaine d'heures réparties sur deux jours.

Une autre journée de travail a consisté à enlever des étagères de la bibliothèque 800 livres de Sarthe Lecture mais comme rien n'est simple, il fallait ôter un nombre précis d'ouvrages de chaque catégorie : romans adultes et enfants, documentaires, bandes dessinées, albums enfants, etc. Merci à Raymonde qui a géré tous les calculs et nous a orienté dans nos recherches. Ce travail a été accompli par 12 bénévoles sur une journée et a été complété par un nettoyage des livres rendus et de toutes les étagères et bacs de la bibliothèque.

Le lendemain, des bénévoles se sont à nouveau réunis pour sélectionner de nouveaux ouvrages dans le bibliobus, 800 livres qui ont été choisis, enregistrés avant d'être classés et rangés. Encore une journée de labeur...mais à chaque fois, les journées se passent dans une bonne humeur !

Je souhaite aussi remercier très sincèrement Raymonde, Jackie et Pierrette, les « anciennes » du groupe de bénévoles mais aussi les piliers de la bibliothèque. À chaque



moment important, quelles que soient les tâches à accomplir, elles sont toujours présentes, assidues... un véritable dévouement à la bibliothèque.



## Concert Let It Bib

De nombreux spectateurs sont venus assister au concert-documentaire proposé par le Duo Caroll Macsana à la salle des fêtes de Ballon-Saint Mars, malgré une pluie battante et une finale de rugby. Sandra et Nicolas ont déroulé l'histoire des Beatles et autres artistes de l'époque, anglophones ou français des années 1967 à 1968 entrecoupée par des titres emblématiques. Chaque document a été réalisé par Nicolas Macsana, passionné par le groupe et souhaitant retracer leur évolution avec force détails. Quant à Sandra Caroll, elle a enchanté le public en deuxième partie de soirée avec son interprétation époustouflante de « Think » d'Aretha Franklin. Le concert s'est achevé sur l'air de « Hey Jude », les voix des spectateurs se mêlant à celles de nos deux artistes.

Cette série de concerts-documentaires était un projet de territoire proposé par toutes les bibliothèques de Maine Cœur de Sarthe. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenues et se sont associées au projet.

## Prix Joël Sadeler

Les enseignants de l'école publique Élisabeth et Robert Badinter, les bénévoles de la bibliothèque municipale de Ballon - Saint Mars ainsi que les autres jurés ont voté majoritairement pour Jean-Pierre Siméon et son recueil de poèmes *L'arbre m'a dit* paru aux éditions Rue du Monde et illustré par les encres de Zaü. De formes brèves, ces respirations poétiques sont une invitation à célébrer l'arbre.

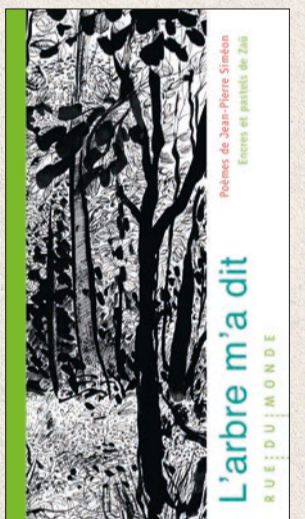
La remise du Prix Joël Sadeler 2023 se déroulera le samedi 20 janvier 2024 à 15 h 00 à la salle communale Michel Lalos. Deux classes et leurs professeurs participeront à cet après-midi créatif où les enfants réciteront des poèmes de Jean-Pierre Siméon et nous montreront leurs productions effectuées en classe.

Notre lauréat nous proposera ensuite une conférence sur la « poésie : pourquoi, pour qui et comment », accessible et ouverte à tous.

Deux poèmes de Jean-Pierre Siméon à découvrir :

*L'arbre m'a dit :*  
Si tu te sens seul,  
Fais comme moi,  
Ouvre grands les bras  
Et laisse le monde  
Te traverser.

*L'arbre m'a dit :*  
même vieux,  
très vieux,  
j'aurai toujours  
un chant d'oiseau  
Dans mes branches.



**Au St Laurent**  
02.43.27.30.20  
au.st.laurent.72290@gmail.com  
Bar - tabac - vente à emporter - FDJ - PMU - relais colis Pick Up  
50 rue st Laurent 72290 Ballon st Mars

**Crédit Mutuel**  
7 B Place de la République, 72290 Ballon-Saint Mars

**Lydie Coiff**  
Coiffeur Visagiste Barbier  
02 43 27 20 27  
Ballon - 72290 BALLON ST MARS



Théâtre Tout terrain - Les Miss Tinguettes



Collectif Jamais trop d'art - Zaï Zaï Zaï Zaï



## Fête de fin d'été

La fête de fin d'été 2023 s'est déroulée sous un beau soleil. Pour démarrer les festivités, le duo Les Miss'Tinguettes de la compagnie Théâtre Tout terrain a accueilli en musique les spectateurs à l'entrée du donjon. L'accordéon et les voix de Lucette et Pierrette se sont accordés pour offrir un tour de chant dans une ambiance guinguette. Le duo a animé le repas organisé par le comité des fêtes en seconde partie de soirée dans la cour de la mairie. La compagnie Cirque Exalté a ravi les spectateurs avec son spectacle Amants où s'entremêlent les arts du cirque et de la danse. La passion commune de Sara et d'Angelos et la tendresse qu'ils portent l'un à l'autre transpirent dans ce spectacle, tout comme eux car ils enchaînent les portés et les lancés à toute vitesse tout comme les pas de danse. Leur spectacle a fait la part belle aux spectateurs qui ont pour certains pu tester leur capacité à porter Sara sur leurs épaules, deux spectatrices ont quant à elles pu s'essayer à la voltige dans les bras d'Angelos.



Cirque exalté - Amants

La soirée s'est achevée avec le spectacle Zaï Zaï Zaï pendant lequel les cinq comédiens ont pu faire vivre la chasse à l'homme absurde à la poursuite de Fabrice, intermitten du spectacle qui a commis le crime de ne pas avoir sa carte de fidélité du magasin où il a fait ses courses régulièrement. Cette histoire folle, adaptée de la bande dessinée de Fabcaro, se déroulait à vive allure et les personnages, aussi nombreux que déjantés ont défilé devant les yeux des spectateurs venus une nouvelle fois nombreux.

Chaque année, la commune attache une attention particulière au choix de spectacles de qualité. Cet événement festif peut avoir lieu grâce à la participation financière de l'ensemble des élus indemnisés dans leur cadre de leur responsabilité, à savoir le maire, les adjoints et les conseillers délégués.



### JEUX CARACOL



**Alain Plumas - Gérant**  
18, rue du 14 juillet  
93310 Le Pré Saint-Gervais

Tél./Fax : +33 (0)1 48 40 21 37  
Mobile : +33 (0)6 82 94 41 25  
E-mail : alainplumas@jeux-caracol.com

**LES JEUX GRANDEUR NATURE**  
Internet : [www.jeux-caracol.com](http://www.jeux-caracol.com)





## Comité des Fêtes

### Bilan de nos festivités 2023

Nous avons commencé l'année par notre bric-à-brac de printemps du 23 avril. Malgré la météo, nous avons accueilli de nombreux exposants qui avaient réservé en intérieur dans la salle communale Michel Lalos. Plusieurs exposants sont revenus le 27 août pour notre bric-à-brac d'été, où nous avons installé des stands dédiés aux enfants (maquillage, chamboule-tout, pêche à la ligne) et mis à disposition des jeux en bois gratuits pour les familles.

Lors de la fête de fin d'été du 2 septembre, vous avez été nombreux à commander nos plateaux repas afin de partager ce moment convivial et nous vous en remercions. À l'issue du spectacle de Noël « Ti Canaille » du 9 décembre, nous avons offert à chacun de vos enfants, un père Noël en chocolat ainsi qu'un goûter gourmand.



### Prochain rendez-vous :

- Le 28 avril : bric-à-brac de printemps, Place de la République et dans la salle communale Michel Lalos.
- Le 25 août : bric-à-brac d'été, en intérieur et en extérieur, avec stands enfants.
- Le 31 août : participation à la fête de fin d'été (restauration).
- Le 28 septembre : soirée dansante (DJ, année 80 à nos jours), avec restauration sur place.
- Le 14 décembre : goûter de Noël.

Au vu de ce calendrier 2024, nous aurons le plaisir de vous accueillir, de vous divertir, à diverses occasions grâce à notre équipe sympathique et dynamique.



## Sav' à jouer

L'association Sav' à jouer, qui a élu domicile dans la salle communale Michel Lalos, a pour objectif de proposer des rencontres conviviales autour des jeux de sociétés, à l'exception des jeux d'argent. Elle s'adresse autant à des joueurs occasionnels qu'à des joueurs passionnés et souhaite favoriser les relations intergénérationnelles. Pour ce faire, l'association propose des après-midis et soirées jeux pour tout public, adhérent ou non. De plus, l'emprunt de jeux de société est proposé à ses adhérents. Enfin, l'association peut proposer des ateliers jeux pour les collectivités et entités privées (exemple : CE, ...).



### À vos agendas :

- chaque 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois : après-midi jeux, de 14 à 17h, Salle des Fêtes, tout public.
- chaque 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois : à partir de 14h jusqu'à 23h, Salle des Fêtes, journée jeux de société, tout public.
- le 19-20/10/2025 : les 24h du jeux, 3<sup>ème</sup> édition, Salle des Fêtes de Ballon Saint Mars, venez nombreux découvrir de nombreux jeux de société et jouer jusqu'au bout de la nuit pour les plus téméraires, tout public.

Pour toute information : 06 50 18 20 91 ou par mail à [savajouer@gmail.com](mailto:savajouer@gmail.com) et sur facebook Sav'AJouer Asso.

## Amicale des sapeurs-pompiers

Patronne et protectrice des sapeurs-pompiers, ces derniers ont à cœur de célébrer la Sainte Barbe chaque année. La cérémonie organisée le samedi 18 novembre dernier par l'amicale des sapeurs-pompiers de Ballon-Saint Mars n'y a pas échappé.

Une cérémonie protocolaire comprenant tout d'abord en fin de soirée, sous une pluie fine, un défilé, accompagné par des éléments de l'Association Musicale et Laïque de Montbizot, en direction du monument aux morts où une gerbe fut déposée en mémoire des soldats du feu décédés en exercice au cours de l'année sur le territoire national.

Au retour du cortège à la salle communale Michel Lalos, Le lieutenant et chef du centre de secours, Alexandre Gaignon, a fait part des différentes interventions (429 en 2023), en grande majorité pour du secours à la personne, des formations suivies par l'effectif de sapeurs-pompiers composé actuellement de quatorze pompiers volontaires : onze hommes et trois femmes dont une infirmière. Un effectif stable mais fragile et dont le recrutement de nouveaux volontaires constitue un vrai défi à tous les échelons. Rappelons à cet effet que notre commune a signé avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours une convention de mise à disposition ponctuelle d'un agent communal, Alexandre Cormier, sur son temps de travail ; mise à disposition tenant compte de l'organi-



sation et du plan de charge du service technique communal.

Remises de médailles, grades et diplômes ont également ponctué cette cérémonie ; les pompiers en retraite ayant reçu quant à eux la fourragère pour services rendus. Les pompiers n'ont pas manqué de remercier les commerçants qui se sont prêtés de bonne grâce à la réalisation des calendriers dont la tournée est en cours, donnant à ces derniers un aspect original et non dénué d'humour. Comme il est de coutume, la Sainte Barbe est aussi synonyme de convivialité. Un repas a été servi à l'ensemble des convives à l'issue de la cérémonie.

Page Facebook : Amicale des sapeurs-pompiers de Ballon-St Mars

## Association des Parents d'élèves

L'Association des parents d'élèves a pour objectif de dynamiser la vie scolaire et extra-scolaire.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 22 septembre 2023, à cette occasion l'association s'est transformée en association dite « collégiale ». C'est-à-dire que le mode de gouvernance repose sur la collégialité, il y a un partage des responsabilités et des missions. Cette année 10 parents composent cette association.

Les actions menées l'année passée ont permis de donner 3000€ à l'école publique afin d'apporter un soutien financier pour les sorties scolaires à venir.

Une soirée Halloween a de nouveau été organisée par l'APE en collaboration avec l'école privée. Les sorcières, vampires, squelettes sont venus affronter le chemin de la peur autour de l'église de Saint Mars. Les petits comme les plus grands aiment se retrouver autour de cet événement organisé maintenant depuis trois ans.

La vente de brioche organisée après les vacances de la Toussaint a rencontré un réel succès, les brioches ont été distribuées le 9 décembre lors du marché de Noël organisé par l'APE. Ce marché a accueilli une exposition de voitures, le Père Noël, plusieurs stands pour préparer les achats de Noël, des jeux en bois... Il est organisé pour une seconde fois place de la République. Pour l'organisation de tous ses événements nous avons besoin de bénévoles, des petites mains mais aussi des bras plus costauds... Nous vous attendons nombreux si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour laisser aux enfants des souvenirs sur les bancs de l'école...

Page Facebook : APE Ballon Saint Mars



## La Pharmacie

vosre espace de santé  
72290 Ballon-Saint Mars  
Tél. : 02 43 27 30 39  
[www.pharmaciedeballon.fr](http://www.pharmaciedeballon.fr)

## CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE



Éric GAULUPEAU



Chauffage toute énergie, aménagement salle de bain, installations et dépannage, ramonage, traitements des eaux...

06 84 47 85 67 - 02 43 27 36 32

La Chabossière  
72290 Ballon - Saint Mars  
[eric.glp63@gmail.com](mailto:eric.glp63@gmail.com)



## Musiqu'En Maine



Une harmonie, qu'est-ce que c'est ?

C'est un orchestre composé essentiellement d'instruments à vents, les bois et les cuivres mais aussi de percussions et parfois d'instruments à cordes tels que la harpe et le piano ou le violon. L'harmonie Musiqu'En Maine, qui est une des deux sections de l'association du même nom, peut vous faire voyager dans le monde entier avec des styles très différents sous la direction de notre chef d'orchestre Rénald Villoteau.



Vous pouvez venir nous écouter le dimanche 10 décembre à Souillé et le dimanche 17 mars à Ballon. L'Harmonie est aussi en étroite collaboration avec les élèves de la section école de musique de la même association Musiqu'en Maine. Nous ferons un concert en commun le dimanche 19 mai à Saint Jean d'Assé.

Flûtistes, clarinettes, saxophonistes, trompettistes, trombonistes, tubistes, cornistes et percussionnistes, n'hésitez pas à nous rejoindre et partager un temps de musique dans la bonne humeur.

Vous pouvez nous contacter pour la section harmonie : Maia Bild au 07 86 12 60 71 ou par mail [musiquenmaine@gmail.com](mailto:musiquenmaine@gmail.com)

Vous pouvez nous contacter pour la section école : Marc Thibaud au 06 67 53 17 20 ou par mail [ecole.intercommunale.harmonia@gmail.com](mailto:ecole.intercommunale.harmonia@gmail.com)



## Ballon-Handball club

Après une dernière saison riche en émotions entre les 10 ans du Club et nos -17 filles championnes en Coupe Sarthe pour la deuxième année consécutive, la saison s'annonce très dynamique pour le BHBC. Pour la deuxième année consécutive, le Club comptabilise une hausse de 26% des ses effectifs avec plus de 160 licenciés, ravi du retour des jeunes et des femmes (+52%) dans la pratique.

Nous comptons cette année 12 collectifs : le babyhand, -9 mixte, -10 mixte, -11 fille, -14 garçon, -15 fille, -16 garçon, -20 fille, seniors filles, seniors garçons, deux équipes loisirs mixtes.



**Cette année, le Club lance deux nouveautés :**

- une nouvelle pratique : le handfit. Cette activité de sport santé, associe remise en forme et handball. Pour lancer nos séances, nous sommes à la recherche d'un bénévole coach. La formation à la pratique est payée par le Club.

- Un projet de tournois féminin en septembre prochain avant le lancement du championnat.



Pour couronner ses 10 premières années, le Club a été labellisé par la Fédération française de HandBall dans 4 domaines pour la qualité de ses actions : la pratique du babyhand, l'arbitrage, la féminisation et la formation des bénévoles.

Le club continue dans cette dynamique pour toujours mieux encadrer les joueurs avec la formation de ses encadrants, la valorisation de l'arbitrage avec chaque année des sessions de découvertes et d'initiation animées par nos arbitres. Cette année, ce sont 30 de nos jeunes qui sont venus participer à notre première séance. Le babyhand se structure avec une deuxième animatrice en formation cette année. Notre objectif est d'avoir pour chaque équipe deux encadrants, nous sommes donc en permanence à la recherche de futurs entraîneurs / coaches qui aimeraient nous rejoindre.

Pour cette année, nous réitérons nos événements : le repas des bénévoles le 4 décembre, la venue du père Noël pour nos babyhand le 16 décembre, la galette des rois pour remercier nos sponsors et partenaires institutionnels le 20 janvier, notre soirée du Club le 30 avril et le hand en famille ouvert à tous le samedi 1<sup>er</sup> juin.

*Très dynamique, une ambiance conviviale, passionnée, le club a de belles années qui se profilent. Merci à nos bénévoles si investis et à nos licenciés pour leur confiance.*

## Association sport et loisirs

L'ASL (Association Sports et Loisirs) a organisé un loto le 16 avril 2023, très bonne fréquentation.

La fête de la Saint Jean, très attendue du public, s'est déroulée le week-end du 24 et 25 juin 2023.

Les festivités ont commencé le samedi soir autour d'une restauration rapide, d'une buvette et d'un bal avec un disc-jockey. La retraite aux flambeaux au son de la fanfare de Montbizot a rassemblé un grand nombre de personnes. Ce défilé a été suivi d'un feu d'artifice offert par la commune, tiré sur le site du prieuré sous un temps particulièrement clément en présence d'une foule émerveillée.

Le lendemain, dimanche, sous un soleil accablant, randonnée pédestre. Les amateurs de bonnes affaires sont restés au bric à brac, stands artisanaux et producteurs

locaux. Les jambons grillés ont régalé les papilles pendant les chants et danses du groupe Sunny Chills.

**Depuis septembre les activités ont repris :**

- marche récréative le lundi après-midi
- marche sportive le mardi matin
- atelier dessin et peinture le mercredi soir
- atelier osier le jeudi après-midi
- section tarot le jeudi soir.

**Pour clôturer l'année 2023, un Téléthon le 2 décembre a été l'occasion de se retrouver pour une randonnée pédestre autour de Ballon-Saint Mars ou jeux de cartes et société avec le concours de Sav'a jouer.**



**Patrick  
Hervé**  
PAYSAGISTE

- Taille de haies • Débroussaillage •
- Tonte • Élagage • Aménagements •
- Engazonnement •

Services  
à la personne :  
Déduction fiscale





## Le Jardinier Sarthois

Nous voilà bientôt à la fin de notre saison et nous préparons déjà la prochaine année. Nos activités ont été nombreuses et riches de rencontres. Tout d'abord en Mai au Marché du terroir à Montbizot et au Troc Plantes à Lucé-sous-Ballon, en juin lors de la fête de saint Jean à Ballon-Saint Mars. En septembre, nous avons participé au Festival des Associations à Sainte-Jamme-sur-Sarthe et à Beaufay. Nous avons également organisé le Congrès Départemental du Jardinier Sarthois fin octobre avec des bénévoles au sein de nos propres adhérents, ce qui nous a permis d'organiser une belle journée et ainsi accueillir 250 personnes. Le programme du congrès s'est déroulé le matin à la salle Michel Lalos de Ballon-Saint Mars pour le petit déjeuner et la partie statutaire avec le conseil d'administration du Jardinier Sarthois Départemental et les représentants des sections locales. Nous avons proposé 2 animations pour les visiteurs qui accompagnaient les représentants des sections locales : tout d'abord les fondateurs d'Antoigné nous ont fait une démonstration de coulée de médaille puis nous avons visité les Jardins du donjon de Ballon. L'ensemble des participants se sont retrouvés pour honorer le vin d'honneur offert par la Commune de Ballon-Saint Mars puis à la Salle des fêtes de Soulligné-sous-Ballon pour le repas tous ensemble afin de finir en beauté cette belle journée.

Lors de cette année, nous avons perdu deux de nos membres, Jean Choplin et Suzanne Choplin qui étaient actifs au sein de notre équipe ce qui va nous obliger à nous réorganiser au sein de la section. Nous avons rencontré bon nombre de jardiniers amateurs et adhérents lors de nos rendez-vous et ainsi pu échanger des conseils et astuces afin de répondre au changement climatique et pouvoir trouver des solutions. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents ce qui nous permet de faire croître nos chiffres et ainsi de pouvoir continuer notre rôle de conseils et d'intermédiaire entre la section et le département.



Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute adhésion ; nous allons continuer notre partenariat avec les écoles de notre territoire ainsi que les collèges. Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 27 Janvier 2024 à la salle Michel Lalos de Ballon-Saint Mars pour faire le point avec notre Assemblée Générale ainsi que pour les adhésions de la nouvelle année. Nous serons présents aussi le samedi 3 février 2024 à Beaufay le matin et l'après-midi à Soulligné-sous-Ballon pour notre distribution de collections de graines ou d'adhésions pour cette nouvelle année.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année autour de votre famille et de vos proches et vous disons à bientôt et à l'année prochaine lors de nos futurs rendez-vous.

**Nos coordonnées : Rémy Gourdin (président de la section locale) est joignable au 07 84 45 16 13 ou par mail à [marie.gourdin61@gmail.com](mailto:marie.gourdin61@gmail.com) ou Catherine Cousin (trésorière) au 06 65 75 00 18.**

## Généralisations Mouvement Saint Mars

Le club Généralisations Mouvement a fêté ses 50 ans. C'est sur l'initiative de Madame Joly avec la MSA que le club de St Mars est né. René Cabaret fut élu premier président en 1973, suivi d'Yvonne Bontemps, Noël Grosbois, Gérard Huet et Raymonde Morin depuis 2010 à ce jour.



Environ 80 personnes ont été accueillies par Raymonde, en présence de Maurice Vavasseur, Maire et Evelyne Defaux, présidente cantonale. Un bon repas fut servi suivi d'une animation festive très appréciée. Une belle journée qui s'est déroulée dans un esprit convivial.



## Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe

### Nos actions 2023

L'Office de tourisme clôture à nouveau une très belle année. Toutes nos animations ont rencontré un très beau succès. Les Sentiers Gourmands à Soulligné sous Ballon ont affiché complet avec 300 randonneurs sur nos chemins. Les dégustations de produits du terroir sont toujours appréciées, tout comme le repas animé qui clôture la journée et qui a accueilli 192 convives.

Même succès pour nos journées « Côté ville côté campagne » qui sont toujours l'opportunité de rencontrer des passionnés et de découvrir des lieux habituellement fermés au public.

Nous avons clôturé notre année avec une soirée théâtrale en accueillant la compagnie Tétrofort et leur pièce « Suzanne » à Souillé. Ils ont tour à tour ému et fait rire aux éclats nos 140 spectateurs.

Enfin, nous avons poursuivi notre partenariat avec l'Associations « Les Fondateurs d'Antoigné-Chappée » en ouvrant la Fonderie tous les samedis de mi-juin à mi-septembre. Près de 80 visiteurs ont ainsi découvert notre histoire locale et notre patrimoine.

### Un nouveau guide touristique et une boutique d'objets souvenirs

Au mois de mai nous avons dévoilé notre tout premier guide du tourisme local et près de chez vous. Intitulé « Petites Pauses en Maine Cœur de Sarthe » il vous invite à (re)découvrir notre territoire, ses sites de visite, activités de loisirs, producteurs locaux, etc. Il est disponible gratuitement dans votre office de tourisme et dans chaque mairie.

En parallèle, pour continuer promouvoir Maine Cœur de Sarthe, nous avons, en collaboration avec la Communauté de communes, élaboré une boutique d'objets souvenirs marqués avec un site incontournable de notre territoire, La Fonderie d'Antoigné. Le visuel est décliné sur des mugs, des magnets et des cartes postales, en vente à l'Office de tourisme.



### Nos rendez-vous 2024 :

- **Dimanche 31 mars et lundi 1<sup>er</sup> avril** : Peintres dans le Bocage à Ballon-Saint Mars.
- **Samedi 1<sup>er</sup> juin** : Sentiers Gourmands à La Bazoge.

*Pour ne rien rater de l'actualité de l'office de tourisme et pour connaître l'agenda des animations sur le territoire inscrivez-vous à notre lettre d'information mensuelle « L'Info Touristique en Maine Cœur de Sarthe »*



**Contact : Charlotte Pottier**  
Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe  
36, Rue du Général Leclerc • 72290 Ballon-Saint Mars  
02 43 27 35 30  
[officedetourisme@mainecoeurdesarthe.fr](mailto:officedetourisme@mainecoeurdesarthe.fr)  
[www.tourisme-mainecoeurdesarthe.fr](http://www.tourisme-mainecoeurdesarthe.fr)

**Horaires d'ouverture :**  
le mercredi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h30.

Retrouvez nous sur Facebook et Instagram.

# S@RL BOUTTIER

[sarl.bouttier@gmail.com](mailto:sarl.bouttier@gmail.com)

## Électricité Plomberie Chauffage

Pompe à chaleur - Chaudière gaz  
Climatisation - Domotique

**BALLON - SAINT MARS**

**06 67 76 76 50**





Le restaurant scolaire de l'école publique de notre commune accueille, cette année, 144 jeunes rationnaires et 9 adultes qui bénéficient quotidiennement d'une nourriture « maison » de qualité. Preuve en est, s'il en fallait une, plus de 78 % des élèves de l'école publique prennent régulièrement leur repas au restaurant scolaire. Nelly Lefèvre, adjointe au maire de 1983 à 2020, a toujours eu comme objectif de proposer aux élèves de l'école publique une alimentation saine et équilibrée. Accompagnée de Valérie Galais-Mahé, Cécile Laurent et successivement d'Aurélié Esnault puis de Camille Chaplain, elle a relevé ce défi permettant au restaurant scolaire d'obtenir la 3e fleur de la charte qualité/proximité du Pays du Mans en 2018. Thomas Marchand, responsable actuel de l'animation du restaurant et de beaucoup d'autres tâches, poursuit ce travail avec conviction. Pour l'équipe de restauration, proposer un repas de qualité aux enfants n'est pas suffisant, il est également important de les éveiller à de nouvelles saveurs grâce aux repas à thème proposés deux fois dans l'année mais aussi au respect de l'environnement à travers des rencontres avec les producteurs locaux et une sensibilisation à la lutte contre le gaspillage.



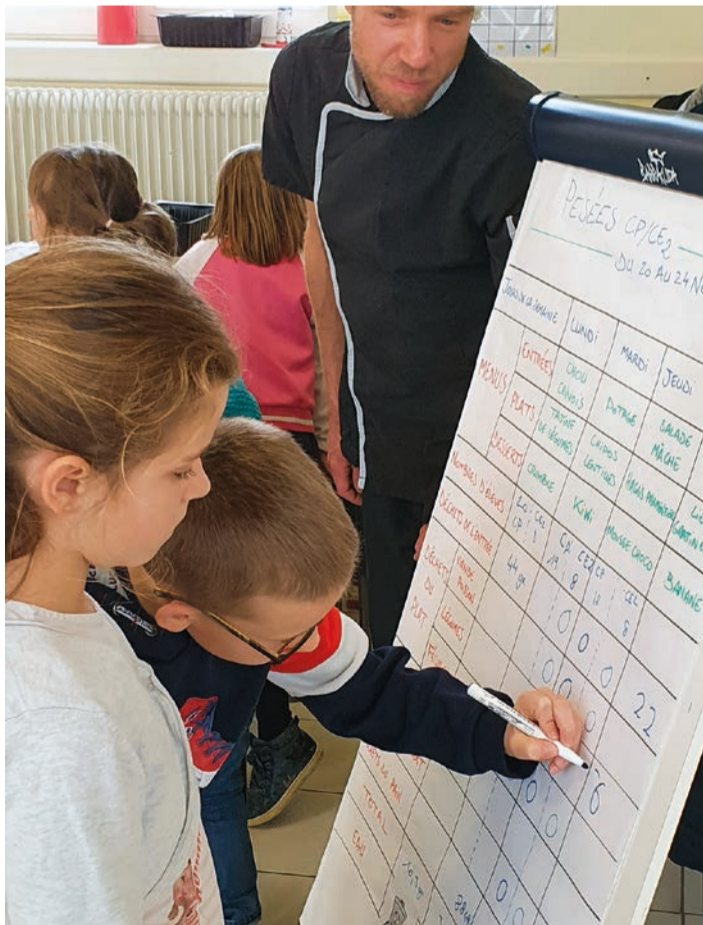
**Une opération de pesée vient d'être menée durant 4 semaines au restaurant scolaire pour quantifier la part de déchets qui peuvent être générés suivant leurs origines : la fabrication des repas, le surplus non servi et les restes dans les assiettes.**

**Les résultats sont les suivants :**

- **16,5 kg en moyenne** de déchets par semaine dus à la préparation des repas (déchets de pluche des légumes frais)
- **53 g en moyenne** par repas et par enfant, bien en deçà de la moyenne nationale qui est de 100 à 170 g selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).
- **32 kg de moyenne** de nourriture jetée par semaine dont 964 g de pain, soit un peu plus de 2 pains. L'ADEME constate une moyenne de 44 kg de nourriture jetée par service soit 176 kg par semaine à l'échelle nationale tout type de restauration confondu (self-service, service à table...).
- Les légumes et les féculents génèrent le plus de déchets durant l'élaboration des repas (pluches de légumes) mais aussi en surplus restant dans les plats de service ou retrouvés dans les assiettes en fin de repas.

**Ce travail de pesées poursuit trois objectifs :**

- Estimer le volume de déchets pour adapter le projet de mise en place d'un composteur permettant de les valoriser.
- Ajuster si nécessaire les commandes et la préparation des repas
- Sensibiliser nos jeunes convives à la réduction du gaspillage alimentaire en les faisant participer activement à ces opérations.



**PESEES CLASSES MATERNELLE**  
DU 20 AU 24 NOVEMBRE 2023

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<b>ENTRÉES</b>	120g	120g	120g	120g
<b>VIANDES / POISSONS</b>	120g	120g	120g	120g
<b>LÉGUMES</b>	120g	120g	120g	120g
<b>FÉCULENTS</b>	120g	120g	120g	120g
<b>DESSERTS</b>	120g	120g	120g	120g
<b>TOTAL</b>	22	22	22	22



## La Mairie de Ballon-Saint Mars

**Mairie de Ballon-Saint Mars**

Espace François Mitterrand  
72290 Ballon-Saint Mars  
Tél. : 02 43 27 30 21

courriel : [mairie@ballonsaintmars.fr](mailto:mairie@ballonsaintmars.fr)



**Ouverture au public :**

- du lundi au vendredi inclus : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- le samedi matin de 9 h à 12 h.

**Pour toutes questions relatives à l'urbanisme, au funéraire, à l'école et à ses services associés, prendre rendez-vous au préalable.**

**Bulletin d'information n°17 de Ballon-Saint Mars**

Réalisé par la Commission Communication  
Responsable de la publication : Fabien Bellenfant  
Photos - illustration : Mairie - vecteezy.com  
Composition & impression :  
Imprimerie Numeriscann - Le Mans  
1 200 exemplaires  
ISSN 2681-9074

**Retrouvez Ballon-Saint Mars sur Facebook et Intramuros**



**Scannez-moi !**

## Le château de Ballon de la Révolution à nos jours Seconde partie

Au XIX<sup>e</sup>, le château a été la propriété de familles de la noblesse qui ne l'habitaient pas. En 1912, le domaine Davière de Courcemont, terres et bâtiments dont le château de Ballon faisait partie, fut vendu à des bourgeois, marchands de la région. Ceux-ci n'avaient pas de destination précise pour le château et la question de son devenir, voire de son existence, s'est alors posée...

### La commune de BALLON

L'état du château se dégrade et les propriétaires, marchands de bois, projettent de le démolir pour en vendre les matériaux, comme ce fut le cas pour le château de La Davière. La commune envisage alors acheter le château début 1913. Elle contacte le préfet pour un financement partiel de l'achat par l'État et le sous-secrétariat d'État des Beaux Arts pour un classement au titre des Monuments Historiques. On parle alors dans les courriers administratifs échangés des « ruines du château de Ballon ».



Un décret du Président de la République, Raymond Poincaré, déclare d'utilité publique l'achat du château à la suite d'une enquête publique. La commune de Ballon, agissant par l'intermédiaire de son maire Auguste Charles Jacques Hardouin, achète le château aux couples Reveau et Chevalier le 10 juin 1914 ; l'acte de vente est établi par Maître Senault, notaire à Ballon, avec un prix de vente de 30 000 francs. Ce montant est financé par une somme de 20 000 francs versée par M. Auguste Cosme, né à Ballon et propriétaire à Bonnétable, remboursable sous forme d'une rente viagère de 1000 francs par an et par une subvention de l'État de 7 500 francs.

Les soldats américains séjournent au château à la fin de la guerre 14-18, ce qui contribue à dégrader l'édifice. Par la suite, il est classé monument historique le 9 février 1923. La commune y effectue des travaux importants de maçonnerie en 1931, pour 40 563 francs, puis de maçonnerie et de couverture en 1935, pour 25 207 francs.

### Hippolyte Louis Maurice FAUVERGE de FRENCH, marquis de FAUVERGE

La commune de Ballon a fait de nombreux travaux au château mais elle n'a plus les moyens de l'entretenir. Il fallait faire des travaux de toiture de 12 500 francs. La délibération du conseil municipal du 26 décembre 1935

indique : « Les ressources normales de la commune ne lui permettent pas d'entrevoir de nouvelles dépenses pour l'entretien du donjon, dont elle ne retire aucun bénéfice, car le produit de sa location est absorbé, sinon dépassé chaque année par les réparations ». Lors de ce conseil à l'unanimité, le maire, Victor Noël Fouanon, est autorisé à vendre le château, délibération ensuite approuvée par le préfet de la Sarthe le 21 février 1936.

L'acheteur est Monsieur Hippolyte Louis Maurice Fauverge, journaliste demeurant à Paris. L'achat comprend le château et les terres qui l'entourent pour une superficie totale de quatre hectares. L'acte de vente est signé le 4 mars 1936 à l'étude de Maître Fourneau, notaire à Ballon, et le prix est de 60 000 francs.

L'acheteur poursuit le bail avec les exploitants des terres du château, M. Robert René Marié et M<sup>me</sup> Marie Louise Yzeux, pour un fermage annuel de 1500 francs. En outre, « l'acheteur devra laisser les promeneurs et visiteurs (habitants de Ballon et étrangers) pénétrer à pied sur la pelouse pour la visite des abords du château et de jour seulement ». Hippolyte Fauverge fera refaire la toiture du château mais ne réalisera pas d'autres travaux importants.

Hippolyte Fauverge, journaliste à Paris spécialisé dans les enquêtes criminelles et passionné par son métier, a travaillé notamment au « Petit Journal », à « L'Intransigeant », au « Figaro » et au journal « Le Temps ». Hippolyte Fauverge était aussi amateur d'arts et collectionneur ; une fraction de sa collection qui se trouvait au château de Ballon lui fut dérobée pendant la dernière guerre mais il put en récupérer une partie après 1945. Il décède le 2 janvier 1955.

Dans son testament, le journaliste Hippolyte Fauverge fait don à la ville de Toulon, où il vécut ses deux dernières années, d'une collection exceptionnelle de 473 pièces, visibles au musée des Arts Asiatiques de Toulon. Celle-ci est composée d'objets en ivoire, en jade ou en métal et encore de peintures sur tissu provenant d'Inde, de Chine, d'Asie du Sud-Est et du Japon.

### Famille a'WENG

En 1956, François Blaise Marie Joseph a'Weng recherche une belle demeure, un château pas trop éloigné de Paris où il travaille. Il a un véritable coup de foudre pour le château de Ballon, le donjon et la vue circulaire, et il l'achète aux héritiers de Hippolyte Fauverge.

François a'Weng n'est pas originaire de la région. Il est né le 20 avril 1920 à Cannes dans une famille qui a ses origines dans la région de Bâle. Il passe ses premières années en Afrique, au Sénégal puis au Cameroun où son père s'installe comme planteur. Sa famille réside ensuite à Paris ; il devient officier de marine et Français libre.



Énarque après la guerre, il est nommé conseiller à la Cour des comptes puis est directeur de cabinet du ministre de l'Information lors du retour du général de Gaulle. En 1960, il est nommé président d'une société filiale du groupe HAVAS.

François a'Weng est collectionneur d'œuvres d'art, intéressé par les dessins du passé, et aussi par les demeures anciennes. Il commence à restaurer le château (toitures et huisseries).

François a'Weng épouse en février 1961 Béatrice Pelletier de Chambure (1936-2015).

Il décède prématurément le 22 juillet 1961 dans un accident automobile près de Chartres. Son fils, François-Louis a'Weng, naît en décembre 1961.

## Famille GUÉROULT

Béatrice Pelletier de Chambure épouse en seconde noce Jean Guéroult (1922-2013). Ils continuent tous deux à redonner vie au château, en restaurant les étages du donjon et en les meublant pour rendre la demeure à la fois habitable et visitable. Jean Guéroult œuvre pour le renouveau des jardins en France ; il crée les jardins autour du donjon qui sont labellisés « Jardin Remarquable ».

C'est leur fils, Emmanuel Guéroult, qui est actuellement propriétaire-gestionnaire du château de Ballon ; il y réside une partie de l'année avec son épouse et leurs enfants. La famille se considère comme « passeurs d'Histoire » plutôt que « propriétaires ». Elle a la préoccupation de la conservation du château mais aussi qu'il soit animé et rendu vivant par ceux qui l'entourent, en étroite coopération avec la commune de Ballon-Saint Mars.



Remise du prix du plus beau monument



## Le donjon de Ballon vaut bien une fête



BALLON-SAINT-MARS. L'édifice du XI<sup>e</sup> siècle, élu plus beau monument de la Sarthe par les lecteurs du « Maine Libre » cet automne, ouvre gratuitement ses portes aujourd'hui.

Le donjon de Ballon et ses jardins sont ouverts au public depuis 1981. Divers événements culturels y sont organisés par les propriétaires, notamment lors des « Rendez-vous aux jardins » et des journées européennes du patrimoine. Les jardins accueillent également une partie des spectacles de la fête de fin d'été organisée chaque année par la commune.



## Sources

Histoire de la ville de Ballon – Victor Fouanon

Archives de la mairie de Ballon (acte de vente du château en 1936)

Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe – Remy Pesche

Dictionnaire typographique, historique, généalogique et bibliographique – André Le Paige

Site Internet Généanet

Site Internet : Racines et histoire

Feuille d'avis du Valais et de Sion – Journal du 11 janvier 1955

Musée des Arts Asiatiques de Toulon (MAA)

Institut National d'Histoire de l'Art : site internet agora.inha.fr